



Ville de  
**Chevilly-Larue**  
Val-de-Marne  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

- : - : - : - : -

## **CONSEIL MUNICIPAL**

- : - : - : - : -

**- 31 MARS 2015 -**

- : - : - : - : -

*Mady Martinelli*  
*Sténotypiste de conférences*  
*123, rue de Paris*  
*78470 St-Rémy-lès-Chevreuse*  
☎/Fax 09 70 62 78 71  
[mady.martinelli@wanadoo.fr](mailto:mady.martinelli@wanadoo.fr)

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>2</b>
Désignation d'un secrétaire de séance .....	2
Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2015 .....	2
<b>1 - COMMISSION DES FINANCES, DE L'INVESTISSEMENT, DU PERSONNEL ET DU PATRIMOINE COMMUNAL.....</b>	<b>3</b>
1.1 - Vote du budget primitif de la commune - année 2015.....	3
1.2 - Vote du taux des quatre taxes locales - Année 2015 .....	34
1.3 - Vote du budget primitif annexe d'assainissement 2015 .....	35
1.4 - Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Année 2015.....	35
1.5 - Attribution de subventions aux associations.....	35
1.6 - Attribution de subventions à l'association Centre culturel de Chevilly-Larue.....	35
1.7 - Attribution de subventions à l'association culturelle sociale et familiale (ACSF).....	36
1.8 - Aide d'urgence en faveur des populations victimes du cyclone Pam dans l'archipel du Vanuatu .....	36
<b>2 - COMMISSION DE COORDINATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL ET DE LA RESTAURATION MUNICIPALE .....</b>	<b>36</b>
2.1 - Adhésion à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL).....	36
2.2 - Signature de la convention 2015 avec l'école des Gardes à cheval de Soissons.....	36
<b>3 - COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>37</b>
3.1 - Signature de la charte de partenariat avec la Maison de l'Environnement d'Aéroport de Paris .....	37
3.2 - Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation d'un quai de déchargement impasse du soleil.....	37
<b>4 - COMMISSION DE LA CULTURE, DES JUMELAGES, DES FETES ET CEREMONIES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.....</b>	<b>38</b>
4.1 - Approbation du projet de coopération 2015 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie .....	38
4.2 - Approbation du projet de coopération 2015 au bénéfice de la commune de Yen Bai au Vietnam.....	38
4.3 - Signature de la convention relative à la réalisation de projets extrascolaires à Victoria en Roumanie .....	38
4.4 - Demande de subvention au titre du Contrat Territoire Lecture pour l'année 2015 .....	38

<b>5 - COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DES SOLIDARITES ET DE LA PREVENTION SANTE .....</b>	<b>39</b>
5.1 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à une école de chien guide .....	39
<b>QUESTIONS DIVERSES .....</b>	<b>39</b>



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**- MARDI 31 MARS 2015 -**

*(La séance est ouverte à 19 h 10 sous la présidence de Mme Stéphanie Daumin.)*

**Mme la MAIRE.** - Bonjour à tous.

Vous avez été convoqués dans les formes légales en séance ordinaire du Conseil municipal le 25 mars 2015.

Je vais procéder à l'appel nominatif.

*Mme la Maire procède à l'appel...*

Stéphanie DAUMIN, présente

Hélène HUSSON, présente

André DELUCHAT, présent

Hermine RIGAUD, présente

Laurent TAUPIN, présent

Nora LAMRAOUI-BOUDON, présente

Patrick BLAS, présent

Élisabeth LAZON, présente

Christian NOURRY, présent

Dominique LO FARO, présent

Christian HERVY, présent

Jean-Paul HOMASSON, présent

Nathalie TCHENQUELA-GRYMONPREZ, présente

Barbara LORAND-PIERRE, présente

Régine BOIVIN, présente

Renaud ROUX, présent

Murielle DESMET, absente, pouvoir à André Deluchat

Joseph RAMIASA, présent  
 Charlotte RÉGINA, absente, pouvoir à Nora Lamraoui-Boudon  
 Hadi ISSAHNANE, présent  
 Amélie AFANTCHAWO, présente  
 Genaro SUAZO, présent  
 Sophie NASSER, présente  
 Vincent PHALIPPOU, présent  
 Kawtar OUZIT, présente  
 Frédéric SANS, présent  
 Patrick VICERIAT, présent, parti en cours de séance  
 Liliane PONOTCHEVNY, présente, partie en cours de séance  
 Thierry MACHELON, présent, parti en cours de séance  
 Beverly ZEHIA, présente, partie en cours de séance  
 Yacine LADJICI, présent  
 Armelle DAPRA, donnera pouvoir en cours de séance à M. Ladjici,  
 Philippe KOMOROWSKI, présent

## PRÉAMBULE

### Désignation d'un secrétaire de séance

**Mme la MAIRE.** - Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, vous avez à désigner un secrétaire de séance. L'administration proposait Élisabeth Lazon, ce sera Christian Nourry.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2015

**Mme la MAIRE.** - Avez-vous des remarques ?

**M. DELUCHAT.** - À la page 41, au quatrième paragraphe, je ne me rappelle pas avoir dit : les petits idiots. Si je l'ai dit, je souhaiterais que ce soit mis entre guillemets. Je pense que j'ai dû vouloir dire « celles et ceux ».

À la fin du troisième paragraphe, vous avez écrit « exsangue », c'est « exempt ».

(Arrivée de Mme Lazon à 19 h 15.)

Avez-vous d'autres remarques ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

**☛ VOTE : LE PROCES-VERBAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE SOUS RESERVE DE CES DEUX REMARQUES**

**1 - COMMISSION DES FINANCES, DE L'INVESTISSEMENT, DU PERSONNEL ET DU PATRIMOINE COMMUNAL**1.1 - Vote du budget primitif de la commune - année 2015

**M. DELUCHAT.** - Madame la Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, public nombreux, nous sommes aujourd'hui réunis pour voter le budget primitif 2015.

Le 10 février dernier, s'est tenu le Conseil municipal consacré au débat d'orientations budgétaires.

Mme la Maire vous les a présentées en les situant dans le contexte politique, économique, social et financier tant en France qu'au niveau international.

Aujourd'hui, moins de 2 mois après, le contexte est à l'identique. Toutes les politiques d'austérité mises en œuvre ou imposées par la troïka FMI, commission européenne, banque centrale européenne, n'ont jamais apporté pour l'instant de solution pour une sortie de crise.

Le budget primitif 2015 est construit dans un contexte où la croissance pour 2015 est annoncée entre 1 et 1,1 % par l'OCDE comme par le Gouvernement, où le chômage atteint, toutes catégories confondues, 5,2 millions de chômeurs, là où à Chevilly-Larue nous constatons 13,31 % de chômeurs, où l'inflation prévue sera de 0,9 %.

Il faut y rajouter pour notre commune le nombre de bénéficiaires des allocations de solidarité en hausse : plus de 800 personnes, les sans domicile fixe : plus de 150, qui sont inscrits au CCAS, les personnes qui ont bénéficié de l'aide alimentaire à l'épicerie solidaire : plus de 500 personnes et je crois plus de 150 familles, sans compter les procédures d'expulsion qui viennent de redémarrer.

Tel est le paysage de notre commune qui prouve la dégradation sociale d'une partie grandissante de la population.

La construction de ce budget 2015 intègre les implications de la loi de finances 2015 pour notre commune.

Le pacte de responsabilité et de croissance 2014-2017 fixe à hauteur de 50 Md€ les économies de dépenses publiques à atteindre, ce qui se traduit par une amputation cumulée de 28 Md€ pour les collectivités territoriales durant la même période 2014-2017.

Ainsi, l'État réduit sa participation financière et incite la solidarité financière horizontale entre les communes en multipliant les fonds de péréquation et en augmentant le montant des enveloppes à atteindre.

Comme Mme la Maire l'a longuement développé, ce budget 2015 est un budget charnière ou un budget de référence pour tout ce qui se passera ensuite et dont nous ne connaissons pas l'issue.

Nous sommes donc à un moment clé de la gestion de nos communes et de leur autonomie pourtant inscrite dans la Constitution.

Depuis plusieurs années, des coûts sont portés aux collectivités territoriales pour leur faire payer le prix d'une dette dont elles ne sont pas responsables.

Je rappelle : 9 % seulement de la dette publique provient des collectivités territoriales.

Faut-il rappeler encore qu'elles contribuent à hauteur de 72 % pour l'investissement public et donc qu'elles génèrent de l'activité et de l'emploi.

Depuis des décennies, les réformes visent à supprimer une part de leurs recettes fiscales et la principale a été la taxe professionnelle qui, depuis les années 2000, n'a cessé d'être modifiée. Pour les plus anciens dans cette salle, rappelons-nous la part salariale qui a été supprimée en 1999, et ensuite ce fût la part investissement.

De nouveaux critères ont été créés en 2010. Ces critères conduisent à ce que le taux des deux tiers de la recette fiscale des entreprises, c'est-à-dire la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, est décidé par l'État à un taux très bas où il faut atteindre 50 M€ de chiffre d'affaires pour être éligible au taux de 1,5 %.

Bien que les dotations de l'État aient eu des évolutions inférieures à l'inflation auparavant, depuis 2012, ces dotations atteignent une baisse conséquente qui a des effets sur les recettes de nos collectivités.

Ainsi, après avoir eu 300 000 € de moins en 2014, ce sont près de 1 M€ de moins en 2015 et le montant atteindra 2,4 M€ en 2017. J'ajoute que ce n'est pas une paille.

Dans le même temps, les lois de finances ont inventé les péréquations horizontales, depuis plus de 10 ans pour le fonds de solidarité régionale de l'Île-de-France. Puis est venu le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources qui est lié à la suppression de la taxe professionnelle et enfin, le fonds de péréquation intercommunal et communal est fait aussi pour les villes hors métropole disons pour la province.

L'enveloppe de cette péréquation à atteindre est établie par le législateur dans la loi de finances. Ainsi, les collectivités font de la solidarité financière entre elles sur la base de critères fixés par la loi. L'État se déleste de sa responsabilité première, celle de la solidarité verticale.

Ainsi, pour ne prendre que la date, celle de la suppression de la taxe professionnelle, ce sont 900 000 € qui ont été prélevés sur nos recettes pour la péréquation en 2011, puis 1,7 M€ en 2012, puis 2,6 M€ en 2013, puis 3,1 M€ en 2014. Cette année, ce sera 3,8 M€ pour atteindre 4,4 M€ en 2016.

Vous voyez que cette progression est assez dense.

Ainsi, il est juste de dire, comme nous le faisons en alertant la population, que le budget de la ville est en baisse et que le service public local est en danger. Une partie de nos recettes est destinée à la péréquation et ne fait que transiter sur notre compte de gestion.

Ces montants ne sont pas exploitables pour nous bien que figurant dans le budget de fonctionnement. Donc pour la clarté du débat, elle doit être soustraite, dans notre raisonnement, de notre budget de fonctionnement, ce qui donne un budget de fonctionnement réalisable en 2015 à 39,4 M€.

Il en était de même en 2014 où le budget de fonctionnement réalisable était de 38,3 M€.

Les augmentations des bases d'imposition ou des valeurs locatives ayant produit des recettes fiscales, compensent une partie de cette baisse. Or, ces sommes cumulées amputent le budget de la ville de 11 % en 2015 pour atteindre 15 % en 2017.

Je vous le dis, si ces montants avaient été dans notre poche, plus de projets auraient pu voir le jour.

J'ai quelques projets en tête, je ne les citerai pas, chacun ici peut en trouver pour voir que l'on aurait pu faire des réalisations ou enclencher le processus d'investissement dans des projets en attente pour la population chevillaise.

Qu'en sera-t-il en 2016 et les années suivantes avec la Métropole du Grand Paris ? De grandes inquiétudes pour l'avenir de nos communes, pour notre autonomie, pour la démocratie locale se font jour.

Les décisions majeures qui font la vie d'une ville, d'un territoire seront prises loin des intéressés sans compter les recettes fiscales qui iraient directement à la métropole ou au territoire et qui ne seraient restituées qu'en partie et dont les conséquences se feraient sentir concrètement dès 2016. Cette question a largement été évoquée par Mme la Maire lors du débat d'orientations budgétaires. Y revenir davantage serait édulcorer le propos tenu à ce moment-là, qui était très bien construit. Je m'évite de faire une réduction de ce propos.

L'objectif fixé par la municipalité pour la période 2013-2018 de maintenir les dépenses de fonctionnement à 2 % sans remettre en cause l'offre et la qualité de nos services publics locaux, est tenu. Mme la Maire a souhaité, lors du débat d'orientations budgétaires que nous parvenions à 1,5 % dans le contexte que j'ai évoqué tout à l'heure.

Ainsi, ce projet de budget primitif 2015 est la traduction budgétaire des orientations définies et débattues lors du Conseil municipal du 12 février dernier.

Le projet de budget primitif 2015 peut se résumer ainsi :

Un autofinancement prévisionnel de près de 4 M€ obtenus notamment grâce à une évolution des dépenses réelles de fonctionnement de moins de 2 %, c'est-à-dire de 1,85 %.

Cet autofinancement permet un niveau d'investissements de 6 M€.

- Un recours à l'emprunt de 1,2 M€.
- Une pression fiscale modérée de 1 %.

La pression fiscale modérée, 1 %, est nécessaire pour que nous ne soyons pas dans le rouge dans les années futures, c'est-à-dire à la fin de notre mandat en 2020. Ce 1 % est nécessaire, sinon on ne pourrait plus investir à cette date.

Toutes ces sommes sont cumulées et s'ajoutent.

Les taux d'imposition à Chevilly-Larue sont dans les plus bas du Val-de-Marne.

Le montant de la section de fonctionnement s'élève, nonobstant ce que j'ai dit tout à l'heure en intégrant le tout puisque c'est la maquette budgétaire qui le veut, à 44,2 M€.

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 40,2 M€. Cette section est ponctionnée du côté des dépenses par la progression de la péréquation horizontale atteignant 3,8 M€, soit une hausse de près de 23,5 %, ce qui représente 720 000 € à reverser et du côté des recettes par une baisse des dotations et des subventions de 2,5 % (dont une baisse la dotation globale de fonctionnement de près de 10 % et avoisinant 1 M€) faisant chuter cette DGF à 7,1 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement à caractère général, c'est-à-dire le chapitre 011, s'élèvent à 8,512 M€, soit une augmentation de 0,21 % qui prouve la grande stabilité de ces dépenses et la rigueur de gestion dont font preuve les différents services.

Les charges de personnel, chapitre 012, atteignent 23 M€, en progression de 3,78 % par rapport au budget prévisionnel 2014.

Les autres dépenses générales atteignent 3,485 M€. Ce chapitre 65 concerne notamment les subventions aux associations ou le contingent incendie.

Nous avons reclassé une subvention du SMSH dans le cadre des subventions aux associations. Ce poste serait ainsi, par rapport au budget primitif 2014, en baisse de 0,89 %. Avec ce reclassement, il est en hausse de 3,05 %.



Au total, l'enveloppe englobant toutes les dépenses réelles de fonctionnement que je viens de vous énoncer plus les charges financières, les subventions exceptionnelles et les provisions notamment pour de futures réalisations restent contenues, déduction faite des 3,825 M€ au titre du fonds de péréquation qui nous sont prélevés, à hauteur de 1,85 %.

Nous sommes dans la cible inférieure à 2% que nous avions prévue pour 2014-2018.

Les recettes réelles de gestion courante que sont les produits des services de la ville, les impôts et les taxes sont en hausse de 5,06 % par rapport à 2014, soit un montant de 43,562 M€.

Les dotations et les compensations de l'État en baisse sont compensées en partie par les recettes provenant d'activités économiques dans notre ville dont nous recueillons une partie des fruits actuellement.

Il faut savoir que les bases d'imposition, notamment en ce qui concerne les entreprises et le foncier bâti, ont augmenté de 4 %. Cela provoque un résultat et un montant supérieurs aux prévisions que nous avions envisagées.

Dans le foncier bâti, on pourrait penser que seuls sont concernés les copropriétaires ou les propriétaires, or les entreprises le sont aussi, à hauteur de 50 %. Il faut le préciser sinon on pourrait se dire que ce sont les propriétaires qui payent.

Ainsi, la dynamique de nos bases économiques se retrouve absorbée par les fonds de péréquation. Cette dynamique permet que les recettes fiscales issues de l'impôt ménage soient inférieures aux recettes de l'impôt économique. Il y a 2 ans, nous étions à 50/50, cette année, nous passons à 48/52 : 52 pour l'impôt économique et 48 pour l'impôt des ménages. Nous sommes revenus dans des normes antérieures à la suppression de la taxe professionnelle. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'endettement de la ville reste mesuré et maîtrisé, inférieur à 30 M€. La ville poursuit l'amortissement du capital à un rythme soutenu de 7 % de l'encours restant dû en début d'exercice, soit un montant de 2,1 M€ en 2015.

Le budget primitif qui vous est présenté préserve le service public local, en améliore sans cesse le fonctionnement, pour l'instant, notamment en prenant en compte les principaux éléments d'une enquête réalisée, auprès des chevillais, en 2012, et en intégrant la démarche de développement durable qui traverse l'ensemble des actions municipales.

Ainsi, la priorité est donnée :

- au pouvoir d'achat des Chevillais tant en matière de tarifications des activités municipales que d'actions qui génèrent des économies, par exemple la géothermie,
- à la poursuite de notre politique de solidarité et d'entraide,
- à la poursuite de la politique en faveur des enfants et de la jeunesse,
- à la poursuite de notre politique en direction de la petite enfance,
- à notre investissement dans le domaine du sport ou de la culture.

La ville, en même temps, continue son action dans le domaine de la sécurité et du mieux vivre ensemble.

La ville s'aménage et s'embellit. La mise en service du tramway a changé l'entrée de ville côté RD 7 et, dans le même temps, permet à notre ville d'avoir des transports collectifs dignes de notre territoire avec un maillage des transports bus qui ont une amplitude plus grande, répondant ainsi aux besoins d'une population et de travailleurs.

La ligne 14 viendra, en 2023-2024, abonder le réseau transports et nous y sommes, je pense, pour quelque chose.

De même, les travaux de réaménagement des voiries, des réseaux dans les quartiers avec des opérations comme celles de l'écoquartier Anatole France ou des Sorbiers participent à ce mieux et bien vivre ensemble. N'en déplaise à certains qui, lors de ces dernières élections départementales, ont prôné le contraire.

Je vais pointer quelques services opérationnels :

- L'Action sociale est quasiment stable actuellement à + 0,5 %.
- Le conservatoire de musique et de danse continue ses actions pédagogiques et ses partenariats sur différents projets. Le conservatoire des arts plastiques produit une exposition que je vous invite à visiter : « quand la matière recyclée devient une œuvre d'art » et expose sur les travaux de ses élèves.

L'enseignement : le budget est en progression de 3,8 % sous l'effet des rythmes scolaires avec notamment le coût du transport mais aussi les classes d'environnement et les 3 classes de cirque supplémentaires.

La petite enfance : ce budget est en augmentation de 4,2 % avec l'entrée du soutien à la fonction parentale comme nouvelle action.

Les relations internationales : le budget est stable du fait que les partenariats tournent au fil des années.

Les relations publiques : le budget est stable en dépenses et en recettes.

La restauration : ce budget est en progression de 2,9 %. Cette augmentation est due au prix des denrées, à la maintenance du matériel, à la prestation d'une diététicienne et à un recours à AEF 94 pour des remplacements. Je crois que c'est un peu moins maintenant.

Le SMJ : son budget est en baisse de 3,3 %. Ce n'est pas dû à une baisse d'activité, mais à une meilleure gestion de l'ensemble des actions initiées, à une meilleure fréquentation du SMJ et aux dispositifs mis en place, jeunes et étudiants, qui fonctionnent bien. Les financements se sont améliorés, notamment l'atelier hip-hop.

Les sports : le budget est en baisse de 4,4 % et permet de faire face à la gestion et à l'entretien des installations sportives. Je crois que cette baisse provient du projet de réhabilitation de la piscine en attente.

La tranquillité publique : le budget reste stable tout en sachant que le coût de la brigade équestre a baissé de 51 % puisqu'elle ne fonctionne plus que 6 mois de l'année.

L'urbanisme : ce budget est en baisse de 33 %. C'est principalement dû à la non-reconduction de la contribution au Syndicat d'Action Foncière tout en sachant, que figurent dans ce budget l'animation de l'espace énergie et autres actions autour du développement durable.

Je regarde mon collègue Laurent Taupin. Il est content.

Les services supports, la communication : le budget est stable en dépenses avec moins 0,8 % et, en recettes, c'est quasiment identique.

La Direction des services techniques : ce budget représente près de 50 % du budget de fonctionnement prévisionnel pour 4,175 M€, en augmentation légère de 0,86 %. Il agrège les budgets des secteurs de l'environnement, de la logistique, de l'hygiène des locaux et du patrimoine bâti.

Le secteur des déchets progresse de 2,3 % quand celui des fluides reste contenu à + 3 %.

Le pôle logistique voit son budget baisser de moins 6,8 % du fait d'économies qui ont été dégagées.

Le financement majeur provient du secteur déchets pour plus de 2,1 M€.

Les finances : le budget du secteur financier est en baisse de 6 % compte tenu d'une baisse des dépenses d'un certain nombre d'actions à caractère général sur le fonctionnement général des services dont l'affranchissement, les télécommunications, les indemnités comptables, les cotisations diverses et la fiscalité du patrimoine, ainsi que les subventions de fonctionnement versées aux associations puisque c'est sur ce secteur qu'elles sont impactées, hors CCAS, caisse des écoles et subventions exceptionnelles.

Ce montant intègre la mise à disposition de personnel au théâtre et au COS (Comité d'Oeuvres Sociales).

Les autres dépenses sont de l'ordre de 302 000 € : nous versons 300 000 € pour le contingent incendie.

Les recettes sont les impôts et les taxes. La fiscalité économique représente 14,197 M€, la fiscalité ménage 12,940 M€, cela confirme les pourcentages que je vous ai donnés tout à l'heure, la fiscalité indirecte 1,054 M€.

Cette ressource globale de 28 M€ hors taxes des ordures ménagères est ponctionnée de 3,832 M€ au titre de la péréquation, soit plus de 14 % de ce produit.

Les dotations de l'État seront ponctionnées de près de 1 M€.

Les dotations, dans leur ensemble, sont impactées par des ajustements récurrents en baisse chaque année. Ces dotations sont une composante qui représente 23 % des recettes réelles de fonctionnement et qui constitue la seconde ressource en termes d'importance.

L'informatique est en baisse de 4,9 %, mais n'ayez crainte, les maintenances sont effectuées, les actions structurantes continuent et de nouveaux logiciels ou services sont mis en place.

Le personnel : le budget de fonctionnement des services est en progression de 1,8 % dû principalement à l'achat de vêtements de travail et à un outil pour l'archivage.

Les services juridiques : le budget est reconduit.

Le budget primitif d'investissement s'établit à 8,333 M€, en baisse de 7,9 % par rapport à 2014.

Les dépenses d'équipement sont d'un montant de 6,131 M€. Elles se déclinent :

- en études et logiciels pour 186 000 €,
- en subvention d'équipements pour 142 000 €,
- en acquisition de mobiliers, de matériels pour 490 000 €,
- en acquisitions foncières pour 150 000 €,
- en travaux sur des opérations récurrentes déjà engagées pour 3,123 M€,
- en travaux sur des opérations nouvelles pour 230 000 €,
- en travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine pour 805 000 €,
- en travaux d'entretien et de maintenance de la voirie et des comités de quartiers pour 600 000 €,
- en travaux du comité de quartier qui sont sur un fonds Agenda 21, le fonds quartier 21, pour 75 000 €,

- et pour un projet que l'on met en œuvre sur le cœur de ville avec les commerçants : les pistes cyclables et l'accessibilité pour les personnes handicapées pour un total de 330 000 €.

Les dépenses financières seront de 2,117 M€. Elles remboursent en capital les emprunts, en portefeuille conformément à ce que j'ai dit tout à l'heure.

Ainsi, cet investissement de 8,333 M€, y compris le remboursement de l'emprunt, est financé par :

- un autofinancement prévisionnel dégagé de 3,975 M€, soit 47,7 %,
- par des ressources propres de plus de 3 M€, soit 36,4 %,
- et par un emprunt de 1,237 M€, soit 14,8 %.

Les dépenses d'équipement de 6,131 M€ sont couvertes par des fonds propres à hauteur de 116 %.

Cela signifie qu'en 2015, nous remboursons plus d'emprunts en capital que l'on emprunte. Nous remboursons 2,1 M€ quand nous empruntons 1,2 M€. Nous faisons ainsi baisser l'encours de la dette de 7 %.

En conclusion, le budget primitif 2015 que je vous présente ce jour est en tout point en harmonie avec les orientations budgétaires développées le 10 février dernier par Mme la Maire.

C'est un budget responsable qui répond conformément à nos engagements pris en 2014 et aux besoins de la population, qui tient compte de la situation difficile que vivent de nombreuses familles. Ce budget se veut un bouclier social pour bon nombre de personnes qui se trouvent plus ou moins dans la détresse.

Ce budget va aussi de l'avant et le niveau d'investissement que nous autorise notre gestion prospective permet de répondre aux besoins nouveaux des Chevillais et des Chevillaises.

En revanche, en sera-t-il toujours de même demain ? C'est bien là notre inquiétude.

Je tiens, en terminant, à remercier mes collègues de la majorité municipale tout nouveaux, qui ont tout juste un an de mandat et qui ont vraiment participé à l'élaboration de cette matrice budgétaire, les services municipaux et la Direction générale avec sa directrice générale, Mme Prigent et, bien sûr, aujourd'hui, les piliers de l'équipe des finances avec Serge Theas et Geoffrey Evesque.

**Mme la MAIRE.** - Merci André pour cette présentation « charnue » du projet de budget 2015.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Je m'exprime au nom de mon groupe sur votre proposition de budget primitif 2015.

Ce budget dans sa globalité apparaît comme ayant une bonne structure. Au vu des baisses envisagées, des dotations de l'État et de l'augmentation des fonds de péréquation, il était impératif de chercher de nouveaux modes de financement, ce qui a été entrepris et permet de dégager un excédent budgétaire de près de 4 M€.

En revanche, je reviens sur ce que j'ai dit en commission des finances. On a annoncé dans la presse ou dans les pétitions organisées que notre commune verra son budget diminuer de 4,8 M€ en 2015, soit une baisse de 11 % de notre budget de fonctionnement. Je m'en suis étonnée en commission des finances où l'on m'a indiqué qu'il s'agissait d'un manque à gagner, ce qui pour le citoyen lambda revêt une connotation très différente dans la manipulation du vocabulaire et où des Chevillais s'inquiétaient de ce chiffre, le traduisant par une augmentation des impôts à venir.

En fait, je rassure les Chevillais, nous avons une augmentation de budget de fonctionnement de 6,20 %, 44,2 M€ au lieu de 41,6M€ ceci, je vous l'accorde, grâce à des supplémentaires d'un autre ordre.

J'aurais aimé pouvoir constater par un tableau prévisionnel sur 4 ans, d'une part, en dépenses, l'augmentation des fonds de péréquation, entre 2014 et 2017 et, d'autre part, en recettes la diminution de la DGF sur cette même période.

Le manque à gagner sur 4 ans aurait été alors plus concret et indiscutable, le tout en fonction des textes légaux actuellement en vigueur et non définitifs.

Ce qui n'empêche pas notre inquiétude jointe à la vôtre sur le manque à gagner dans les années à venir et nous pousse à agir pour une révision de cette loi de finances 2015 qui comporte 62 articles de réforme dont certains nous concernent directement.

Nous craignons, d'autre part, devant ces incertitudes budgétaires actuelles un budget supplémentaire important fin 2015. L'avenir le dira.

#### L'endettement :

Le ratio d'endettement reste assez élevé à 30 M€ dont 18 % d'emprunts sur 30 ans. Le ratio d'endettement est de 1 612 € par habitant, supérieur depuis plusieurs années à la moyenne de la strate des communes similaires et en contradiction avec le ratio des recettes par habitant, largement supérieur, à la moyenne de la strate à 2 359 € par habitant, d'où notre qualification de ville riche.

Je ne parlerai pas des impôts communaux parce que je pense que l'on en parlera après.

Les emprunts à effet de levier élevé ont été abordés lors d'un précédent conseil. Ces emprunts que nous considérons toujours comme à haut risque représentent 36 % de l'encours actuel, soit 10,7 M€ après renégociation en 2014 d'un de ces emprunts assorti de pénalités.

À souligner la durée très longue de 4 emprunts tous souscrits en 2008 pour un total de 11 M€ et, ce, sur une durée de 30 ans.

#### La sécurité :

Le budget sécurité est toujours en berne, moins de 1 % du budget de fonctionnement, ce qui est pour nous un non-sens et un manquement grave envers nos concitoyens. Par ailleurs, en ce qui concerne la réhabilitation du centre de loisirs, des informations contradictoires sont constatées.

Bulletin municipal de février dernier, on lit : « *pour faire face aux lourdes dépenses financières que ces travaux vont engager, la commune a fait appel à la solidarité de toutes les collectivités publiques : État, Région, Département pour aider la commune à relever ce défi qui sera notre tâche prioritaire pour 2015* ».

Conseil municipal du 10 février 2015, on entend : « *notre contrat d'assurance prévoit une prise en charge à 100 % du coût de reconstruction avec une franchise de 3 000 €* ».

Coût du centre : 5 M€ selon la presse et 6 M€ selon le conseil du 10 février.

Entre ces deux versions, il y a un abîme qui entraîne un manque de crédibilité.

En conclusion, ce budget à une structure saine, un autofinancement confortable dû à des recettes importantes mais les choix politiques adoptés ne sont pas les nôtres.

Notamment, votre budget sur la ligne sécurité que nous jugeons scandaleusement bas, ainsi que les remarques développées précédemment.

De plus, le fait que nous soyons écartés de toute décision de terrains mais n'apparaissant au sein de nos commissions que pour faire de la figuration, notre groupe ne votera pas ce budget.

**Mme le MAIRE.** - Merci y a-t-il d'autres interventions ?... Des remarques ?... Des questions ?...

**M. LADJICI.** - Madame la Maire, chers collègues, nous avons assisté, lors du précédent Conseil municipal, à un débat riche de diversités et d'opinions politiques.

Si chacun des groupes a pu s'exprimer sur les priorités budgétaires de notre ville, il n'en demeure pas moins que le budget qui nous est présenté a été élaboré par la majorité municipale de laquelle nous nous différencions sur un certain nombre d'orientations importantes.

Nous avons présenté nos priorités pour la ville de Chevilly-Larue lors du débat d'orientations budgétaires. Elles sont issues, comme vous le savez, du projet que nous avons soumis aux Chevillaises et aux Chevillais lors de l'élection municipale de mars 2014.

Sans détailler de nouveau ce projet que nous aurons d'autres occasions de présenter, il me semble indispensable de revenir sur trois points principaux.

Le premier est lié à la politique économique de notre pays qui a, évidemment, une influence directe sur la ville de Chevilly-Larue.

La campagne de communication menée par la majorité concernant la baisse des dotations de l'État aux collectivités dresse un tableau bien sombre de la situation budgétaire sur Chevilly-Larue.

Nous sommes évidemment en faveur d'une politique de solidarité nationale pour redresser les comptes de la Nation et pour préparer l'avenir des générations futures.

Cet effort de solidarité évite justement que nos concitoyens n'aient à subir eux-mêmes une hausse d'impôts qui viendrait pénaliser leur pouvoir d'achat.

Quant au diagnostic économique de notre pays, nous pensons que toutes celles et ceux qui dénoncent au quotidien une soi-disant politique d'austérité n'ont qu'à aller voir en Espagne, en Irlande et dans d'autres pays, ce qu'est véritablement une politique d'austérité avec notamment des réductions importantes d'effectifs dans les services publics, des baisses significatives des salaires et bien d'autres choses encore sur lesquelles je ne reviendrai pas.

Certains personnels politiques choisissent bien rapidement la facilité pour expliquer la situation économique que nous traversons. Je suis désolé de le citer, mais Jean-Luc Mélenchon pourra en témoigner de façon intéressante s'il décide de faire une lecture crédible des scores aux élections départementales.

Le deuxième point que je vais aborder concerne la politique du logement. Celle qui est menée par la majorité actuelle a tendance à accentuer la densification dans certains quartiers de notre ville et, cela, au détriment de la mixité sociale à laquelle nous sommes profondément attachés.

Nous continuerons donc à défendre une politique de logements modernes et solidaires sans toutefois accepter que le manque de foncier dans notre ville soit une raison suffisante pour pénaliser la qualité de vie d'une partie importante de Chevillaises et de Chevillais qui veulent une ville dans laquelle il est agréable de vivre en famille et qui permet d'assurer un bel avenir à ses enfants.

Le dernier point que je veux aborder concerne l'ouverture de notre ville sur son environnement.

Comment imaginer un seul instant que Chevilly-Larue peut demeurer un petit village isolé du reste de l'Île-de-France ? Nous voulons faire de Chevilly-Larue une ville attractive, ouverte et connectée. L'intégration de notre ville à une intercommunalité a été défendue bec et ongles par notre groupe politique dans la précédente mandature.

Aujourd'hui, avec l'arrivée de la métropole du Grand Paris, toutes les villes qui ne font pas partie d'un grand ensemble territorial bien ancré seront les premières à subir les déséquilibres financiers induits par cette réforme.

Nous souhaitons éviter que Chevilly-Larue ne soit laissée de côté faute de s'être bien préparée par le passé à une réforme qui s'inscrit pourtant dans le sens de l'histoire de notre pays.

Dans d'autres domaines, des stations autolib, des bornes Wi-fi gratuites, la retransmission des conseils municipaux par vidéo sont autant de mesures que nous estimons être indispensables pour donner un autre visage à notre ville, pour la faire avancer et surtout pour garder en son sein nombre de Chevillaises et de Chevillais qui pensent davantage à la quitter à la première occasion qu'à y rester de façon durable.

Pour terminer, j'aimerais citer un membre de la majorité municipale qui rappelait, à l'occasion de la précédente séance du Conseil municipal, que la majorité municipale avait trop de différences, de divergences pour imaginer travailler avec mon groupe politique.

J'aimerais donc lui confirmer ce soir, cordialement cela va de soi parce que nous sommes en démocratie, que pour une fois nous partageons la même analyse.

Mais au-delà des différences que nous pouvons avoir aujourd'hui au niveau de la gestion de la ville, les militants de gauche, que nous sommes, resteront vigilants sur un plan national et local pour veiller à la promotion et à la défense des valeurs universelles de solidarité, d'égalité et de progrès qui fondent notre engagement politique.

Nous avons eu l'occasion de le démontrer sans ambiguïté dans un contexte électoral très récent.

Pour toutes ces raisons, le groupe du Parti Socialiste et Citoyen votera contre ce budget.

Notre groupe aura un comportement digne, constructif et responsable qui aura pour seule priorité de veiller aux intérêts de nos concitoyens qui vivent en ce moment une profonde période de doute profond.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il d'autres interventions ?

**Mme LORAND-PIERRE.** - Bonsoir. Je m'adresserai tout d'abord au groupe socialiste quand il est question de solidarité nationale. C'est un concept que je partage bien sûr, on est tous là pour faire avancer les gens. Je suis un peu interpellée par ce système dans la mesure où le Gouvernement en place n'est pas du tout solidaire.

Tout à l'heure, tu évoquais notamment la jeunesse. Le Gouvernement est en train de créer et de creuser les écarts. Je suis plus précisément la jeunesse, je vois à l'école par exemple des écarts se creuser.

J'ai du mal à croire, là, tout de suite, à la solidarité nationale.

Je pense qu'au niveau local, on peut essayer d'agir avec un budget qui va essayer d'éviter de creuser les inégalités.

En ce qui concerne la sécurité, je réponds au groupe UMP, Liliane, tu disais que le budget sécurité était en berne.

A-t-on véritablement besoin de dépenser des sommes folles pour que la sécurité existe ? Il faut peut-être se demander avant quelles sont les causes de l'insécurité ou du manque de sécurité. Qu'est-ce que l'insécurité ? Les gens travaillent, mais la plupart sont des travailleurs pauvres. Je pense que l'on peut avoir la sécurité par autre chose. Je ne dis pas, vraiment, qu'un acte délictueux ne doit pas être puni. Ce n'est pas du tout mon propos. Je pense que l'on doit prendre la sécurité à la base et ne pas du tout mettre un post-it sur des problèmes bien plus profonds.

**M. VICERIAT.** - Je suis content que vous posiez cette question. Si vous vous rappelez le dernier Conseil municipal, on a demandé qu'une étude soit réalisée sur l'insécurité afin que l'on essaie d'y voir quelque chose et de sortir des propos de café du commerce.

Je suis ravi et je reformule ce soir ma demande : seriez-vous d'accord pour que l'on confie à un expert indépendant l'analyse de la situation et que l'on essaie ensemble de réfléchir aux moyens à mettre en place ? Est-ce beaucoup de demander qu'une étude soit réalisée ? Je crois qu'il y a un vrai besoin de la part de la majorité municipale d'y voir clair, autant que nous.

**Mme la MAIRE.** - J'intégrerai quelques éléments de réponse dans mon propos final et conclusif sur cette question. Je crois qu'il faut arrêter de faire de la démagogie sur cette question. La question ne se réglera pas à travers une étude. On sait très bien que toutes les études que l'on pourra faire ne seront que théoriques puisque l'État refuse de donner les chiffres réels de la délinquance.

Je veux bien, mais sous les ministères différents de toutes les dernières décennies, aucun chiffre exact n'existe sur cette question.

Au regard des chiffres que nous avons sur l'état de la délinquance, c'est-à-dire les seuls qui nous soient communiqués par l'administration d'État officiellement, c'est-à-dire les seuls sur lesquels quiconque peut se baser, j'ai des éléments comparatifs entre une ville qui a de la vidéosurveillance développée sur la commune, qui a une police municipale et qui a donc tous les éléments que vous mettez en avant, j'imagine, à savoir, les outils nécessaires et indispensables pour la gestion de la sécurité sur un territoire communal.

J'ai comparé avec une ville qui n'est pas loin de la nôtre, la ville de Thiais, à la nôtre.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Comme par hasard !

**Mme la MAIRE.** - On aurait pu en prendre une autre, mais cela permet de bien comparer. Or, j'imagine que vous voulez des propositions comparables à ce qui se fait sur Thiais ?

**M. HERVY.** - C'est la même circonscription de police.

**Mme la MAIRE.** - C'est le même commissariat.

À Thiais, il y a une police municipale avec 5 policiers municipaux. À Chevilly-Larue, il n'y en a pas.

À Thiais, il y a 3 ASVP, à Chevilly-Larue, il y en a 10.

À Thiais il y a, selon mes informations mais peut-être ne sont-elles pas exactes, vous entendrez donc les guillemets, il y aurait 12 caméras de vidéoprotection dans les rues de la ville.

À Chevilly-Larue, il y a des caméras de vidéosurveillance sur les équipements publics mais pas dans les rues de la ville.

Cela fait évidemment des moyens différents d'une ville à l'autre.

Or, que constate-t-on en 2014 ?

Vols à main armée : Thiais, 5, Chevilly-Larue, 3,

Vols avec violence : Thiais 105, Chevilly-Larue 37,

Cambriolages : Thiais 122, Chevilly-Larue 90,

Vols à la roulotte : 36 pour Thiais, 85 pour Chevilly-Larue,

Vol d'automobiles : Thiais 84, Chevilly-Larue 47,

Vol de deux roues : Thiais 34, Chevilly-Larue 19.

Destructions et dégradations : Thiais 175, Chevilly-Larue 88.

Soit un total d'un rapport de 661 actes recensés sur Thiais contre 369 pour Chevilly-Larue. C'est presque un rapport de 1 à 2, à pondérer puisque Thiais a une population plus importante.



L'objectif de la démonstration est, je crois, assez opérant. Il est de démontrer que le fait de disposer d'une police municipale à Thiais et de vidéosurveillance dans les rues ne réduira jamais le niveau de la délinquance. Cela peut peut-être rassurer certaines personnes, mais ne réduit certainement pas le niveau de la délinquance.

Le constat, c'est que là où cela peut rassurer quelques personnes, d'une part, cela peut en inquiéter d'autres.

Ce que je déteste, c'est d'avoir ma boîte mails alimentée au quotidien par des espèces de petites vidéos projetées sur YouTube ou tous les sites sur lesquels chacun poste ses propres films. C'est la multiplication des petites vidéos ou photos sensation.

Lorsque la vidéosurveillance sert à alimenter la peur des gens en donnant à voir les trucs les plus invraisemblables qui soient, en ayant une politique de promotion du fait divers, on contribue à un sentiment d'insécurité. Cela ne signifie pas une insécurité plus grande dans les rues d'une commune, en revanche, cela se traduit par de la peur.

Est-ce cela la responsabilité d'un élu local ?

Attend-on d'une municipalité de donner les moyens de faire progresser la peur ?

Au cours des dernières semaines, j'ai vécu très mal un certain aspect de la campagne électorale que nous venons de traverser. Je considère que faire campagne en essayant de surfer sur la peur des gens est la pire des politiques qui soient.

Eh bien moi, je ne me prêterai pas à cet exercice. Et donc puisqu'en plus les chiffres sont là, il n'est pas question ni de dépenser d'argent dans une étude qui ne ferait rien d'autre que de démontrer cela, ni de dépenser d'argent dans une police municipale qui n'aurait d'autre fonction que de rassurer vis-à-vis d'un sentiment d'insécurité.

En revanche, que nous nous mobilisions tous ensemble pour obtenir ce que nous revendiquons depuis de nombreuses années : le retour d'effectifs de police de proximité, je crois que l'on sera tous d'accord là-dessus.

J'avais écrit au préfet du Grand Paris pour lui demander d'augmenter les effectifs. Il m'a répondu : ce n'est pas la peine, il n'y a pas d'insécurité à Chevilly-Larue. Ce n'était pas écrit ainsi, mais c'était somme toute le sens de sa réponse.

Du coup, j'ai essayé de contourner la difficulté lors de mon rendez-vous avec le Préfet du Val-de-Marne. Je lui ai dit : j'ai bien entendu la réponse faite sur le commissariat de l'Haÿ-les-Roses. Au moins, étendez les horaires d'ouverture de notre poste de police à Chevilly-Larue et transformez son statut en commissariat subdivisionnaire.

Fin de non-recevoir.

Je souhaiterais que l'on regarde cette question avec clairvoyance et honnêteté.

On ne peut pas d'un côté reprocher à l'État, comme Mme Ponotchevny vient de le faire, le recul de la solidarité nationale à l'égard des collectivités et d'un autre côté dire : « oh ! Cette commune qui ne fait rien pour la sécurité », comme vous venez de le faire.

Ce n'est pas vrai. Barbara Lorand-Pierre a eu raison d'axer son propos sur tout ce qui est fait en amont et en prévention pour éviter que des faits ne se produisent, ce qui je crois dans notre situation nationale est l'un des grands enjeux qui est devant nous.

Éviter que la fracture ne s'élargisse entre cette portion de population qui se sent parfaitement abandonnée dans notre Société et celle qui voudrait à tout prix ne pas être touchée par la difficulté.

L'enjeu est de faire en sorte que tous aient accès aux mêmes droits. Cela tire tout le monde vers le

haut, y compris ceux qui sont en meilleure position dans cette société, parce que si tout le monde monte, ils montent avec.

Le raisonnement de base est un peu celui-ci. Je trouve quand même un peu « gonflé » de considérer que, dans une dynamique nationale de baisse historique des budgets des collectivités, ce ne serait pas à l'État d'assurer cette fonction régaliennne qui est la sécurité et d'admettre un recul de cette fonction en considérant que cela devrait être reporté sur les collectivités.

**Mme ZEHIA.** - J'ai entendu ce que vous dites, mais si l'État se désiste de son action de sécurité, il nous revient d'agir. On ne va pas dire pendant des années que l'État se désiste et ne rien faire sinon qu'attendre l'État.

Je suis à l'UMP, mais je ne suis pas forcément riche. Je ne fais pas partie des classes aisées. Je peux le dire. Je travaille pour mes études. Je suis désolée, mais il y a de l'insécurité à Chevilly-Larue.

Je rentre parfois à des heures très tardives. Je vois sans cesse du tapage nocturne. Vous êtes obligés de faire le tour pour ne pas croiser certaines personnes. Il est facile de dire : vous répétez sans cesse la même chose, mais c'est un fait.

Je ne sais pas si vous vous promenez le soir dans Chevilly-Larue, si vous vous promenez dans les quartiers que je fréquente. Vous dites qu'il n'y a pas d'insécurité à Chevilly-Larue. Vous ne fréquentez pas les mêmes quartiers que moi, vous n'allez pas aux mêmes endroits. Je vois la réalité.

**Mme la MAIRE.** - Cela dit, il est important de ne pas transformer les propos des gens. À aucun moment vous ne m'avez entendu dire qu'il n'y avait nullement d'insécurité à Chevilly-Larue.

**Mme ZEHIA.** - Vous ne faites rien pour l'enrayer.

**Mme la MAIRE.** - Comme partout en France, des faits sont constatés. Je dis que, visiblement, les moyens déployés par une municipalité à travers les moyens qui lui sont alloués, à savoir soit une police municipale soit des caméras de vidéoprotection, les deux outils que vous prônez dans vos interventions successives...

**M. VICERIAT.** - Si l'étude le montre.

**Mme la MAIRE.** - ... comme étant les solutions adaptées...

Je viens simplement de mettre en évidence le fait que cela ne produisait pas d'effet positif sur la baisse de délinquance dans une ville qui dispose...

**M. VICERIAT.** - Vous faites une comparaison sur une ville, ce n'est pas représentatif.

**Mme la MAIRE.** - Si vous mettez en cause la représentativité, c'est votre droit. Maintenant, chacun en tirera ses conclusions.

**M. ISSAHNANE.** - Bonsoir à toutes et à tous.

Tout d'abord, je voudrais remercier André Deluchat pour son exposé limpide. J'ajouterai que la troïka n'aura bien qu'à se tenir car on a un budget en équilibre même en excédent, ce qui serait épatant au niveau du jugement de la commission européenne par exemple vis-à-vis de certains pays. Je dirai même que ce budget est pratiquement trop sage. Je vois quelques vertus à des déficits qui permettraient de répondre à des besoins urgents notamment pour la population Chevillaise. Le débat n'est pas là. Je voudrais répondre sur le débat actuel qui se mène sur l'insécurité.

Parfois je lis les sondages, ce n'est pas ma panacée mais il m'arrive de les regarder. Apparemment, quand on regarde la télévision, les chaînes d'information continue, les journaux, etc., comme l'a dit Stéphanie tout à l'heure, le premier sujet est les faits divers, l'insécurité, etc.

Quand on voit les sondages, les premiers sujets de préoccupation des Français ne sont pas ceux-là qui arrivent très très loin. Ce sont le chômage, l'emploi, le logement, les transports.

La sécurité, vous en faites un totem, vous courez après et je sais pourquoi vous courez après. Le PS mais aussi l'UMP, surtout l'UMP, n'ont aucune autre proposition sur la vie des citoyens à Chevilly-Larue. Le seul domaine d'intervention où vous vous sentez capable d'agir est la sécurité.

Au niveau économique, vous avez totalement échoué depuis des dizaines d'années, au niveau social, échec aussi.

Au niveau International, au niveau politique, au niveau institutionnel, c'est la catastrophe.

En ce moment, un parti fasciste est aux portes du pouvoir.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Quel rapport avec la commune ?

**M. ISSAHNANE.** - Excusez-moi, j'essaye de finir.

Je trouve dépassé ce débat sur l'insécurité. Je m'adresse à ma propre famille politique, il ne faut pas rentrer dans ce piège tendu par l'opposition. Tourner toutes les discussions au sein du Conseil municipal sur l'insécurité, c'est tomber dans le piège de la Droite et du PS.

On a à parler des vrais problèmes des Français et des citoyens de Chevilly-Larue, c'est-à-dire le logement, l'emploi, les problèmes des étudiants, les révisions, les enfants, l'éducation. Je ne nie pas les problèmes de l'insécurité mais arrêtez d'en faire un totem, d'en faire une fixation, d'en faire une névrose.

Je commence à en avoir assez moi aussi à force d'en parler. Je n'entrerai pas dans le débat, car j'ai failli tomber dans le piège en rétorquant que la vidéosurveillance ne sert à rien. À Londres, où il y a des milliers de caméras, cela élucide une ou deux affaires par an avec un coût prohibitif alors que l'on a un budget en baisse.

Là où il y a plus de policiers municipaux, dans le département du 92, la délinquance est supérieure au Val-de-Marne.

On va discuter pendant 20 ans de ces chiffres, mais - je parle à ma famille politique, à mes collègues - arrêtez de surenchérir sur les thèmes de l'insécurité et parlons des vrais problèmes des citoyens de Chevilly-Larue.

**Mme TCHENQUELA GRYMOPREZ.** - Je rebondis aussitôt pour faire la déclaration générale de notre groupe le Parti de gauche.

Madame la Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2015 qui nous a été présenté est en tout point conforme aux orientations budgétaires qui ont été débattues le 10 février dernier et dans le droit-fil du programme municipal de mars validé par les Chevillaises et les Chevillais.

Les orientations budgétaires pour lesquelles nous avons rappelé le contexte économique et social contraint et dégradé tendent de rectifier, autant que faire se peut les injustices et les dégâts collatéraux de choix politiques d'austérité et de résignation à la domination des marchés financiers qui n'ont que pour effet de répondre aux tenants du libéralisme et à leur thèse.

Trop de rigidité, trop de protection sociale, trop de fonctionnaires et donc trop d'emplois publics, pas assez de souplesse dans notre législation, pas assez d'ouverture à la concurrence ce faisant livrant à l'état de marchandise des populations toujours plus fragilisées.

En somme, faire plus pour mettre le monde du travail encore plus à la merci des prédateurs toujours plus avides de ses proies.

Quand les dividendes versés aux actionnaires explosent, les salariés et agents de l'État raclent les fonds de tiroirs et se serrent encore plus la ceinture avant de faire partie à terme de la charrette des licenciés pour certains d'entre eux.

Bien sûr, il est plus facile de traquer un chômeur qui n'aurait pas assez fait de recherche, et je porte des guillemets sur le « assez », qu'un patron ou un fraudeur qui place sa cassette dans des paradis fiscaux.

Bien sûr, il est plus facile de faire la leçon à celles et ceux qui sont les plus faibles pour dire qu'il faut croire à l'avenir qu'à celles et ceux qui trouvent toutes les astuces pour ne pas payer d'impôts et, ce faisant, une fois de plus les faire payer aux inaudibles, ceux qui ne pratiquent pas de lobbying dans les couloirs des assemblées.

Mais attention, les élections départementales viennent de donner un énième coup de semonce au pouvoir en place. Il en sera peut-être donné un autre lors du prochain scrutin.

Alors, je pense qu'il est temps et nous pensons, nous, parti de gauche, qu'il est temps de se ressaisir, de changer de cap politique à l'échelon national, ce en quoi les populations et notre groupe aspirent.

Avec la réforme territoriale et notamment la métropole du Grand Paris dont les débats parlementaires ont été prévus après les élections départementales, ce budget primitif 2015 risque d'être le dernier de la sorte.

Nous sommes donc à un moment clé du changement institutionnel qui peut avoir des conséquences importantes par les contractions des moyens des communes et sur leurs aires de compétences.

Comme nous l'avons indiqué le 10 février, la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la loi NOTRe, change totalement le dispositif institutionnel en sacrifiant la commune et la démocratie de proximité qui permet de faire cette prévention mais aussi en faisant un retour en arrière avec l'abandon de la décentralisation des années 80.

Dans ce contexte, le budget 2015 qui sera un budget référent pour tout ce qui va se passer par la suite et dont nous ne connaissons les résultats que dans plusieurs mois, difficile de prévoir quand on ne connaît pas les ingrédients que contiendra la sauce avec laquelle les collectivités seront mitonnées.

Nous ne pouvons rester sans réaction quand l'État réduit ses dotations aux collectivités territoriales en leur demandant de payer toujours plus la note et quand la péréquation horizontale vient se substituer aux responsabilités de l'État, faisant peu de gagnants, mais hélas beaucoup de perdants.

De ce fait, nous ne pouvons rester sans réagir quand tout cela fait plusieurs millions de moins dans le budget de la ville, ces millions qui pourraient être réutilisés pour réinvestir et ainsi répondre aux besoins d'accompagnement social de la crise pour les Chevillaises et les Chevillais.

Nous pensons que le budget de la ville présenté ce jour permet de faire de la solidarité l'un des axes conséquents de la ville, d'assurer un bon service public local que la population, il nous semble, apprécie, de maintenir une pression fiscale des plus basses du Val-de-Marne, de préserver des tarifs municipaux attractifs, de créer les conditions d'un mieux-être et d'un mieux vivre ensemble dans notre commune quoi que l'on en dise, et de demeurer à un niveau d'endettement inférieur à 6 années de remboursement.

Pour toutes ces raisons, notre groupe votera le budget primitif 2015 sachant qu'il est celui qui déterminera le niveau de ce qui nous adviendra ensuite à l'issue de la création de la métropole du Grand Paris dont nous souhaitons que plusieurs aspects soient modifiés en faveur des collectivités locales et de la démocratie locale.

Je vous remercie au nom du Parti de gauche membre du Front de gauche.

**M. HERVY.** - Je suis très fier d'avoir été candidat avec toi Nathalie.

**Mme TCHENQUELA GRYMONPREZ.** - Je suis très contente de t'avoir accompagné, Christian.

**M. HERVY.** - Je suis tout à fait d'accord avec l'interpellation de Hadi Issahnane sur cette technique de la Droite consistant à investir tous les débats locaux avec une question unique qui montre finalement la très grande difficulté qui existe à critiquer la politique municipale de Chevilly-Larue dont les uns et les autres, dans la diversité de leurs opinions politiques, disent d'ailleurs dans la coulisse ou les conversations en aparté dans la ville que notre commune est très bien gérée et qu'il est difficile d'en critiquer la gestion.

En fait, le mal est là. Notre commune est trop bien gérée.

Il faut trouver une question qui ne fait pas partie des compétences de la commune, qui fait dans le sensationnel, qui permet de faire peur et qui est identitaire, pour essayer d'exister dans l'espace politique d'aujourd'hui.

Je suis aussi d'accord avec Hadi Issahnane sur le danger que représente une telle stratégie.

Regardez les résultats du Front National de ce week-end dans notre canton. Nous avons publié un texte dans la campagne du premier tour, mes collègues candidats et moi-même, dans lequel nous relevions qu'aux deux précédentes élections cantonales, celle de Thiais et celle de Chevilly-Larue/Rungis 2008 et 2011 que lorsqu'on totalisait les voix du Front National, on arrivait à peu près à 1 300 voix et nous indiquions que le maximum auquel il nous semblait que le Front National pouvait prétendre dans la consultation en cours était son score des dernières élections européennes qui, malheureusement, s'établit à 2 300 voix.

Il y a eu aux élections cantonales 2 300 voix du Front National. C'est une situation tragique, mais une situation qui n'est pas étrangère à cette façon de pourrir en permanence le débat politique et démocratique avec une question qui doit être abordée en termes de responsabilité de l'État : la sécurité publique avec la police, l'armée, les affaires étrangères, ce sont les fonctions régaliennes d'un Etat républicain.

L'État a été défaillant dans les 10 années qui ont précédé la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Il est dans une situation aujourd'hui qui ne permet pas de remonter la pente.

Je ne sais pas si vous avez entendu ces jours-ci, du fait des contraintes qui pèsent sur les militaires et les policiers, nos forces de police sont dans un état de quasi-burnout. On a tellement réduit le nombre de fonctionnaires que l'on ne peut plus faire face aux situations exceptionnelles.

Donc fonctions régaliennes.

Stéphanie a dit les choses : à Chevilly-Larue, cela va bien. À Thiais, cela ne va pas, c'est une ville dangereuse ! Je ne veux pas aller habiter là-bas !

Vous savez, la campagne électorale a eu ceci de bon qu'elle m'a permis de retourner dans un certain nombre d'endroits que je n'avais pas visités depuis un certain temps lorsque j'avais été candidat aux élections législatives et notamment aux Grands-Champs.

Aux Grands-Champs, j'ai constaté une chose assez hallucinante. Dans une ville qui se réclame championne de la sécurité, c'est la situation de la Tour n° 3.

À la Tour n° 3 au Grand-Champ, il ne nous a pas été possible d'aller distribuer des tracts. Il ne nous a pas été possible de le faire parce que personne ne peut approcher de la Tour n° 3. C'est la Tour des dealers dans laquelle la population de la Tour est prise en otage, dans laquelle il faut montrer patte blanche pour passer la grille quand on rentre chez soi le soir, au bas de laquelle on ne peut pas laisser ses enfants jouer et dont les abords sont surveillés par des marloux avec des chiens dangereux.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Comme à Grigny !

**M. HERVY.** - C'est Thiais. Nous n'avons donc pas pu aller à la rencontre de la population

**M. VICERIAT.** - Il n'y a pas de dealers à Chevilly-Larue.

**M. HERVY.** - Je vous ai écouté. Souffrez que l'on dise les choses qui déplaisent.

Que constate-t-on avec la Cité des Grands-Champs à Thiais ? Dans les opérations ANRU du Val-de-Marne, il y a un mois et demi environ les maîtres d'ouvrage de l'ensemble des opérations ANRU du Val-de-Marne se sont réunis avec les principaux acteurs publics qui concourent à l'opération de rénovation urbaine.

Qu'a-t-il été constaté ? Les deux villes du Val-de-Marne qui ont le plus de retard dans la mise en œuvre des projets de rénovation urbaine, pour la part qui revient à l'animation et au financement des villes, c'est Villeneuve-le-Roi avec son Maire UMP et Thiais avec son Maire UMP.

Le retard de mise en œuvre de la restructuration du quartier à Thiais est estimé en gros par l'ensemble des responsables à deux années de travail. Pourquoi ? Parce qu'avec Villeneuve-le-Roi, c'est une des deux villes les plus mal organisées qui soit pour faire face à ses responsabilités dans la conduite de ces opérations aussi bien en termes de maîtrise d'ouvrage qu'en animation de l'ensemble de la maîtrise d'ouvrage.

Or, vous savez, si on n'arrive pas à conduire à terme les opérations de rénovation urbaine, on peut toujours parler de sécurité publique, mais il y a des problèmes que l'on ne règle pas.

J'observe une chose dans le Val-de-Marne, c'est que le Conseil général du Val-de-Marne a dépensé beaucoup d'argent pour la réhabilitation des cités populaires dans ce département et que ce n'est peut-être pas un hasard si, ce faisant depuis une vingtaine d'années, nous avons, malgré tout le désagrément que cela constitue, un des niveaux les moins élevés du vote Front National dans un département urbain et de la banlieue parisienne.

Je me permets de faire cette observation pour que l'on réfléchisse un peu plus société, un peu plus en plaçant les responsabilités là où elles sont, pour traiter les questions.

J'en ai terminé avec la question de la sécurité. Je suis d'accord avec Hadi Issahane, je propose que l'on se laisse le moins possible embarquer dans ce débat qui n'a d'autre intérêt que de vous permettre de cultiver votre fonds de commerce pour essayer de faire quelques voix.

À propos de ce qu'a dit notre collègue du groupe socialiste de l'opposition municipale, je ferai simplement deux commentaires.

Le premier : je n'ai pas vu dans les résultats électoraux comment les Français avaient approuvé les valeurs portées par le Parti Socialiste. Je ne l'ai pas vu au niveau national et au niveau local... pardon... pardon...

À Chevilly-Larue, votre score est divisé par deux. Si c'est cela l'approbation des valeurs portées par le Parti Socialiste, ce sont des valeurs en baisse.

Il faut réfléchir à ce qui se passe plutôt qu'à essayer de se masquer la réalité.

Le deuxième : je crois qu'il faut cesser ce débat sur la question de la mixité sociale à partir d'une conception de la ville complètement fantasmée. On serait une ville où il n'y aurait que des pauvres, où il n'y aurait que des logements sociaux, que des problèmes, que de l'insécurité, etc. mais on n'habite pas la même ville.

Savez-vous par exemple que, concernant la Cité des Sorbiers, cela fait 20 ans que l'on nous refuse, dans ce quartier, malgré les besoins structurels qui existent, toutes les procédures de politique de la

ville ? Le maximum que l'on ait obtenu a été un CUCS de niveau 3 avec 40 000 € d'animation de la vie associative par an, que nous n'avons plus. Il nous a été supprimé l'année dernière.

Pourquoi n'avons-nous pas eu accès aux procédures politiques de la ville ? Un élément tient à la richesse fiscale locale. On se demande bien ce que cela vient faire dans la gestion du patrimoine social mais c'est ainsi, cela fait partie des critères. Ensuite, il y a des critères liés à la population qui habite ces quartiers.

C'est sur la base de l'analyse de la composition sociale d'un quartier comme celui-là que, depuis 20 ans, on nous refuse les procédures de politique de la ville, parce que trop de gens travaillent, parce qu'il n'y a pas assez de pauvres, parce qu'il n'y a pas assez d'allocations sociales, parce qu'il n'y a pas assez de RSA, parce qu'il n'y a pas assez de familles monoparentales, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, etc.

Ce sont des choses précises, officielles sur lesquelles se fondent les grilles d'analyse pour déterminer si un quartier doit être aidé socialement par l'État. Cela nous est refusé.

Pourquoi ? Parce que l'on a une population mélangée. Même dans le quartier des Sorbiers, même dans le quartier Anatole France où la vie est dure, mais elle l'est aussi dans d'autres ensembles d'habitations de la commune où l'on fait moins cas de la situation des gens, même dans ces quartiers-là, il y a de la mixité sociale. Cela tient au statut de financement des logements.

Tous les logements sociaux n'ont pas le même prix au mètre carré. Tous les revenus ne peuvent pas avoir accès à tous les logements. Il y a bien une hiérarchie sociale même dans les quartiers des Sorbiers. Beaucoup de gens travaillent, partent le matin travailler et rentrent le soir. D'autres travaillent la nuit au marché de Rungis ou à l'aéroport d'ORLY et font vivre ce quartier socialement, de façon relativement équilibrée.

Chevilly-Larue est une ville où il y a une majorité de propriétaires. Il faudrait quand même se mettre un peu à jour. Ce n'est pas une ville qui a 60 ou 70 % de logements sociaux comme dans les communes ZUP que le Gouvernement a fait dans les années 60. Ce n'est pas du tout le cas.

Chevilly-Larue est une ville où il n'y a pas de grands ensembles. Même le grand ensemble des Sorbiers est mélangé avec de l'accession à la propriété. On a plusieurs centaines de copropriétaires dans le quartier Sorbiers-Saussaie.

Si vous comparez la situation sociale des habitants des Sorbiers avec ceux de la Résidence Barbanson, comme cela fait partie du même quartier analysé globalement, vous vous apercevrez que l'essentiel des habitants de la résidence Barbanson, ce sont des fonctionnaires, c'est le statut de leur bailleur.

C'est un élément d'équilibre de la population.

Vous allez avant, vous allez après, vous avez des copropriétés. Il y en a partout, tout autour.

Chevilly-Larue est une ville où il y a plus de 30 % de pavillons. Les gens qui viennent habiter dans les pavillons aujourd'hui ne sont pas les ouvriers d'hier qui faisaient construire leur pavillon en brique de la loi Loucheur. Les mêmes pavillons valent une fortune aujourd'hui. Quand on analyse les déclarations d'intention d'aliéner, on y voit des prix faramineux. Les gens qui s'installent appartiennent aux couches moyennes, ont une situation bien établie et peuvent payer un logement relativement cher.

Oui, on fait de la mixité sociale. Par exemple, dans les endroits où il n'y a que des pavillons et des copropriétés. Quand on a la possibilité de construire quelques logements sociaux, ce n'est pas mal. Cela tire la population de ces logements sociaux vers le haut, elle est confrontée aux autres. On nous a beaucoup critiqués dans les rangs qui sont les vôtres. Lorsqu'on a essayé de moduler l'opération du Clos-Saint-Michel avec l'aménageur de la Caisse des Dépôts qui voulait lancer cette opération, on a voulu que ce soit un quartier complètement mixte où alternent les bâtiments, locatif et social et les bâtiments en accession à la propriété.

On a scolarisé les enfants dans deux groupes scolaires différents pour ne pas qu'il y ait de concentration, ni d'un côté ni de l'autre, de quelque catégorie que ce soit. Ensuite, les gens se bousculent pour demander des dérogations à l'endroit où ils pensent que leur enfant a les meilleures chances de réussite.

Lors des différentes rencontres que l'on a eues avec les gens dans la dernière période, spécialement concernant les problèmes de leur quartier, ils nous disent être très contents de l'état de mixité. Même ceux devenus propriétaires à cet endroit qui manifestaient des craintes lorsqu'ils ont acheté leur logement disent aujourd'hui qu'ils sont très contents de la situation du quartier dans lequel ils vivent. Pourquoi ? Parce que l'on a fait de la mixité sociale.

Au centre-ville, on a fait de la mixité sociale : 2/3 de logements en accession à la propriété, 1/3 de logements sociaux.

Quand le quartier Petite Bretagne et Bretagne a été reconstruit avec ses 1 200 logements, c'est moins des deux tiers de logements sociaux et plus d'un tiers de logements en accession à la propriété. Dans les logements sociaux, il y a toutes les catégories, avec des réservations de contingents du 1 % des entreprises faisant que l'on y loge massivement des salariés.

On pourrait continuer comme cela longtemps sur la population de Chevilly-Larue, mais il faut peut-être d'abord regarder sur une carte comment est organisé le tissu urbain de notre commune avant de critiquer notre population et regarder ensuite d'un peu plus près les données du recensement et celles des organismes sociaux, quartier par quartier, pour découvrir que nous avons une ville socialement plutôt bien équilibrée, bien que la moyenne des revenus soit dans la partie basse.

Je refuse la manière dont se débat sur la mixité sociale est planté à partir d'une ville fantasmée et avec des objectifs politiques qui ne sont pas très clairs.

Je voudrais terminer en m'excusant d'avoir été bavard comme d'habitude pour vous dire que je suis plutôt content que nous sortions des élections départementales avec une majorité de Gauche dans le Val-de-Marne parce que cela ne permettra pas aux deux conseillers départementaux UMP de notre canton d'appliquer leur politique qui était de diminuer drastiquement les dépenses du Conseil général.

Je peux vous annoncer, avec une assez grande certitude, que nous aurons une aide du Président du Conseil général et donc de l'Assemblée départementale en tant que de besoin dans la reconstruction du centre de loisirs. Le Conseil général n'était pas obligé de le faire, ce n'est pas une dépense obligatoire, je suppose que sans cette majorité, cela aurait été un peu plus difficile.

L'achèvement du collège est normal. Il est commencé, il faut le finir. Tout le monde l'aurait fini, mais il faut y ajouter une subvention de 300 000 € pour financer le redressement de la rue de Verdun. C'est un engagement qui sera tenu.

Le Conseil général s'est engagé vis-à-vis de la commune et de la Maison du Conte à cofinancer les aménagements nécessaires à la Maison du Conte. Il s'est engagé - et il le fera - en faveur d'une aide au transport pour les plus de 60 ans avec une carte Améthyste généralisée à 35 € quand le Pass Navigo à la fin de l'année sera à 70 €, le Pass unique.



Il s'est engagé vis-à-vis de la commune à finir les aménagements de l'avenue Roosevelt pour le centre-ville avec une programmation dès 2016.

À plus long terme, il s'est engagé sur l'aide à la création de 500 places en crèche. Je vous signale que nous sommes directement intéressés avec notre projet d'une crèche de 40 places dans le quartier Anatole France.

Il s'est engagé à cofinancer avec l'EPA ORSA le Barreau des Meuniers, c'est-à-dire le prolongement de la route de Chevilly jusqu'à la RD7. Tout ceci, ce sont des affaires communales. Cela a l'air de vous énerver, mais il faut quand même savoir où on trouvera l'argent pour faire ce qui va se faire.

De la même manière pour la requalification de la RD 7 entre le cimetière de Thiais et la cité de la gastronomie, cofinancement par la Région de la Cité de la gastronomie, création du bassin d'orage de l'avenue de la République.

Beaucoup d'électeurs de ce quartier seront très heureux d'apprendre qu'ils n'auront plus de risques d'inondations.

**Mme PONOTCHEVNY.** - On vous laisse finir entre vous, il n'y a pas de problème

**M. HERVY.** - J'indique que le Conseil général poursuivra ses efforts financiers à nos côtés avec Valophis Habitat et l'EPA ORSA pour les études et les travaux en cours dans le quartier des Sorbiers et le quartier Anatole France Les Meuniers.

**Mme la MAIRE.** - C'est dur d'entendre un débat démocratique.

**M. HERVY.** - J'ajouterai que seront maintenues...

**M. MACHELON.** - On vous laisse finir.

**M. HERVY.** - ... Les aides au théâtre André Malraux et à la Maison du Conte pour que la culture puisse continuer à prospérer dans notre ville. Visiblement, il y en a bien besoin.

Je vous remercie de votre attention. J'espère que ces quelques précisions vous auront fait plaisir pour l'avenir.

-----

*(Départ de Mme Zehia, M. Machelon, Mme Ponotchevny et M. Viceriat à 20 h 45.)*

-----

**Mme la MAIRE.** - Absolument Christian. Nous sommes ravis - je partage la joie que tu as annoncée - d'avoir une majorité départementale qui continuera d'être à notre écoute et de participer au financement des projets que tu as évoqués.

J'ajoute que la séance du Conseil municipal est un lieu de débats où chacun doit pouvoir émettre ses idées et ses arguments et/ou la politique de la chaise vide n'est pas la meilleure façon d'honorer la démocratie locale.

Y a-t-il, parmi ceux qui sont restés, d'autres interventions ?

**Mme LAMRAOUI-BOUDON.** - On va revenir à notre débat.

**M. HERVY.** - On n'en est pas sorti !

**Mme LAMRAOUI-BOUDON.** - Madame la Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, ce soir, nous votons le budget pour 2015. C'est un acte structurant pour la vie de notre commune. Au-delà des chiffres, un budget pour une collectivité est porteur d'un choix de Société. Et ceci est fondamental. En effet, nous sortons d'une campagne électorale riche en enseignements. Au-delà des

résultats qui ont confirmé la volonté des Chevillais de garder un département résolument à Gauche, cette campagne nous a permis de multiplier les occasions de rencontres et nous avons pu tirer un double enseignement de ce que nous ont confié les Chevillais.

Ils ont dit parfois leur méfiance vis-à-vis de la politique en général mais toujours leur confiance dans l'action des élus de terrain et c'est très important car la désespérance s'installe lorsqu'on pense que les leviers de commande échappent aux politiques.

Et nous, nous sommes encore convaincus qu'il est possible d'agir au quotidien comme un bouclier protecteur pour que les Chevillais puissent mieux vivre.

L'action concrète sur le terrain des élus de proximité reste possible et est perçue très positivement et bien au-delà des femmes et des hommes qui mènent cette politique.

Le logement, l'emploi, le social, l'éducation, comme a dit Hadi, la culture sont des domaines où se dessinent nos choix de société. Notre budget s'est construit depuis plusieurs mois à travers des réunions de quartiers, des rencontres avec les acteurs de terrain et les choix, les volontés politiques, comme les difficultés, ont été discutés au plus près des citoyens dans les quartiers.

Le budget 2015 n'était pas facile à construire mais ce ne sera pas le plus difficile. Nous sommes à un tournant historique et 2015 sera une année charnière car nos actions sont en danger avec la baisse programmée des dotations de l'État, la montée de la péréquation et l'inconnue de la métropole.

Depuis quelques années, c'est un véritable mouvement de recentralisation auquel nous assistons. Les collectivités territoriales risquent d'être peu à peu privées des leviers de commande sur lesquels elles pouvaient agir.

De plus en plus, elles deviendraient dépendantes des ressources décidées ailleurs et dont elles ne maîtriseraient rien.

Les centres des décisions s'éloignent du citoyen et c'est un véritable recul de la démocratie auquel nous assistons.

Alors que les besoins de solidarité de la population chevillaise s'accroissent avec la crise, le budget de la ville est victime d'un double mouvement : une diminution de la péréquation verticale, l'État n'assumant plus son devoir de solidarité, et une augmentation de la péréquation horizontale, les communes dites riches devant donner aux communes pauvres.

Il n'est pas question de remettre ici en cause, que l'on s'entende bien, la nécessaire solidarité entre les territoires, mais ce qui pose problème, ce sont les critères utilisés.

Notre ville n'a pas toujours été contributive à la péréquation.

La population de Chevilly-Larue a des besoins en termes de solidarité qui sont plus importants que ceux de la population de Saint-Maur et de Rungis par exemple et, aujourd'hui, la ville est devenue fortement contributive à la péréquation.

De plus les recettes obtenues sont le fruit d'un développement économique volontaire où nous nous sommes beaucoup investis. Il n'est pas forcément juste de les écrêter systématiquement au profit de territoires qui n'ont pas toujours consenti les mêmes efforts ou qui avaient d'autres priorités.

Suivant en cela à la lettre les recommandations de Bruxelles, le Gouvernement s'engage dans un plan d'austérité sans précédent où les collectivités territoriales sont invitées à réduire de façon drastique leurs dépenses et, par conséquent, les services publics offerts aux habitants.

Cette année à Chevilly-Larue, comme nous l'a rappelé André, l'austérité imposée par l'État se traduit essentiellement par une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et par une forte

augmentation de la péréquation.

Mais vous l'avez aussi entendu également, malgré tout, nous avons réussi à proposer un budget en progression de 3,7 %.

Pour cela, nous avons utilisé au mieux tous les leviers qui étaient encore à notre disposition : les services - merci Serge pour ton service, et tous les services notamment le service éducation, petite enfance, je parle pour moi, je prêche pour mon service - ont traqué les subventions pour chaque équipement un par un.

Nous avons fait preuve d'imagination. La crèche dont parlait Christian tout à l'heure, qui sera construite dans l'opération Anatole France, ne coûtera rien à la commune car prise en charge par l'aménageur.

**Mme la MAIRE.** - « Ne coûtera rien »... Non, pas tout à fait !

Il y a une participation d'aménagement.

**Mme LAMRAOUI-BOUDON.** - Rien par rapport au coût. Pratiquement rien.

**Mme la MAIRE.** - Même pas ! Moins cher !

**Mme LAMRAOUI-BOUDON.** - Et surtout, nous avons tout mis en œuvre afin de permettre le développement des entreprises présentes et l'implantation de nouvelles sur notre territoire. Et nous avons bien fait car tout ce que nous avons engrangé comptera dans la photo finish de la métropole.

Certes, nous avons des inquiétudes pour l'avenir, mais nous avons également de l'espoir. Entre la sonnette d'alarme que nous tirons l'année dernière et aujourd'hui, bien des choses ont bougé, la mobilisation paye.

Nous en voulons pour preuve l'écho qu'a reçu la déclaration de l'association des Maires de France et des élus locaux de toute tendance politique qui sont partis, tant pis pour eux. Alors que tous les citoyens sont touchés par la crise, ces choix vont fragiliser les collectivités dans leur rôle de bouclier social. Pire, par ricochet, ce sont des choix qui vont impacter l'activité des entreprises et le niveau du chômage alors même que les collectivités territoriales réalisent 73 % de l'investissement public et 10 % de l'investissement global.

Vous connaissez l'adage : « quand le bâtiment va, tout va ». Les conséquences en termes d'emploi sont préoccupantes.

Nous avons également de l'espoir, car nous ne sommes pas sans atouts et bien d'autres se seront noyés avant que nous ne prenions l'eau. La ville a été bien gérée et c'est fondamental. Merci à Christian et à toute ton équipe.

Jusqu'à présent, nous avons toujours réussi à compenser les pertes de recettes imposées de l'extérieur.

Nous avons mené une politique active pour faciliter l'implantation des entreprises ou leur extension, telle que L'Oréal ou Vinci qui est venu.

Ce budget, oui, est un budget de résistance car il réaffirme notre volonté de garder le cap pour offrir aux Chevillais un service public de qualité qui réponde au plus près à leurs besoins avec une fiscalité l'une des plus basses du département, un haut niveau de service public local.

Mais le budget, au-delà de l'acte technique, est marqueur de nos choix de société. Le choix d'une société plus juste, plus humaine, qui privilégie le vivre ensemble en étant au service de tous les Chevillais.

À Chevilly-Larue, aucune famille ne paye le coût réel des prestations et les tarifs bas et au quotient soutiennent le pouvoir d'achat des Chevillais.

Les rénovations urbaines, type Anatole France et les sorbiers, s'inscrivent dans notre volonté de développer le lien social et le mieux vivre ensemble.

Le maintien d'un haut niveau d'investissement et une politique active d'encouragement à l'implantation des entreprises soutiennent l'emploi.

Toutes les actions solidaires qui sont le cœur de notre action sont maintenues ou renforcées : gratuité des TAP, fournitures scolaires pour les enfants des écoles, solidarité avec les aînés, aides en direction des jeunes, la solidarité s'adresse à tous.

L'éducation, la culture, la petite enfance, le sport, la jeunesse sont des domaines qui participent de la prévention et dont les priorités engagent l'avenir de notre territoire.

Le budget 2015 est un budget où les actions entreprises engageront plus que jamais l'avenir. C'est le dernier budget où nous maîtrisons encore tous les leviers de commandes.

Les décisions que nous prenons aujourd'hui seront structurantes et nous approuvons résolument les choix posés dans ce budget.

Les actions nouvelles en 2015, la redynamisation du cœur de ville, les actions en faveur de la jeunesse, l'aide à la parentalité, la rencontre avec les entreprises sont autant d'axes de travail qui vont dans le bon sens.

Nous sommes à la veille d'un changement d'époque et, si à un moment, il faudra peut-être se résigner à une baisse de la voilure, il y a tout de même des choses que nous n'accepterons pas.

Attaquer les collectivités territoriales par les temps qui courent est dangereux, dangereux et irresponsable : étrangler les collectivités, c'est livrer les services publics aux appétits financiers. Quel territoire pourra prendre en charge demain les compétences transférées concernant des territoires immenses, des millions de Franciliens, des groupes privés en délégation de service public sont d'ores et déjà sur les rangs pour récupérer le pactole.

Le recul de l'action publique locale mène à la puissance et au dénigrement des élus et le dénigrement de l'action publique fait le lit de l'extrême droite.

À travers le prisme du budget, c'est le fondement de la Société de demain qui se dessine.

Ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes. La mobilisation a permis de garder ouvert notre centre de Sécurité Sociale, de gagner des années dans l'arrivée du métro. Nous pouvons nous mobiliser pour garder le cap et conserver notre haut niveau de services publics chevillais.

Oui, 2015 est un budget de résistance.

Cette année encore, malgré la pression accrue sur le budget des collectivités, nous avons réussi à sauvegarder ce qui fait la marque de notre volonté politique, un budget résolument protecteur pour tous les Chevillais car les Chevillais veulent une politique de gauche sincère et à l'écoute de leurs besoins et aspirations, une politique à la hauteur de la crise qui les frappe, c'est pourquoi, ma chère Stéphanie, le groupe communiste dans son ensemble apportera son soutien sans réserve au budget proposé ce soir.

Je vous remercie.

**Mme la MAIRE.** - Merci.

Y a-t-il d'autres interventions ?

**M. DELUCHAT.** - Je voudrais apporter quelques précisions même si l'opposition, je le regrette, est partie, je ne souhaiterais pas qu'il n'y ait pas de réponse dans le procès-verbal.

Pour certaines, je serais très bref.

Premièrement, sur le fonctionnement, j'ai expliqué tout à l'heure que si l'on enlève la péréquation, le fonctionnement n'augmente pas de 6,2 %. Il faut le soustraire. En même temps, nous avons bénéficié de recettes supplémentaires fiscales de 2 M€. Ainsi, le fonctionnement qui a augmenté de 1,8 M€ est partiellement couvert par les recettes que l'on a obtenues notamment en provenance de l'impôt économique.

Ceci est la couverture qui masque la réalité et qui montre bien qu'il y a une baisse au niveau de notre budget.

Deuxièmement, la péréquation va grandir jusqu'en 2017. J'ai donné les chiffres tout à l'heure. Péréquation plus dotation de l'État en moins de la DGF, cela fera quasiment 6,8 M€ à quelques centaines de milliers d'Euros. On peut dire 6,3 ou 6,8, je trouve 6,8. Cela va continuer de grandir.

Troisièmement, l'emprunt : nous sommes à moins de 6 années de remboursement de l'emprunt. Je voudrais que l'on me cite les villes qui sont à moins de 6 années pour rembourser leur emprunt.

Si l'on met en face des ratios, cela signifie que notre ville a la capacité de largement rembourser, en 6 années, même plus. Nous sommes bons au niveau du remboursement de l'emprunt, nos ratios nous le permettent.

Enfin, et, là, je veux faire un sort à cette question, nous n'avons pas d'emprunts toxiques. Nous avons 20 emprunts et ces 20 emprunts correspondent tous à la Charte Gissler, une charte mise en place entre les collectivités locales et les banques, je regrette qu'il ne soit pas là, sous la responsabilité, le 3 novembre 2008, du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

En 2008, je ne sais pas qui était l'ennemi !

Nous sommes dans ce cadre.

Pour tout vous dire, nous avons 14 emprunts à taux fixe sur la base de l'Euro.

Je ne vois pas quels risques nous avons. Nous avons d'autres emprunts. Ils sont soit sur la base de l'inflation en France, soit sur la base d'autres critères, soit sur la base de l'Euro.

Aucun n'est en Francs Suisses ou autre monnaie.

Nous sommes parés.

Arrêtons de vouloir agiter des peurs sur l'emprunt, sur l'insécurité, etc.

Je voulais pour le moins que ce soit dit.

**Mme RIGAUD.** - Nous avons déjà fait part, lors du DOB, de notre approbation à l'égard du budget. Nous avons dit qu'on le trouvait plutôt bon par les temps qui courent du fait de la baisse des dotations.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'ont dit les collègues de la majorité municipale sur toutes les politiques, que ce soit au niveau social, enfance, jeunesse, sport, culture. Nous en avons largement débattu dans les commissions. Nous avons apporté des idées quand c'était nécessaire.

J'émettrais peut-être quelques réserves à l'égard des deux situations qui posent un peu problème et pour lesquelles nous avons des points de vue différents de l'opposition qui est partie.

S'agissant de la tranquillité publique et de la sécurité, sans aller jusque dans l'extrémisme de l'opposition, nous pensons que, derrière tous ces mots, des personnes souffrent. On ne peut pas toujours les renvoyer comme cela aux problèmes qui se posent à eux journalièrement.

Nous pensons, sans en faire un problème central de tous les jours, qu'il y a peut-être une voie médiane à avoir par rapport à ces personnes qui ont véritablement des difficultés à exister ou à vivre dans certains quartiers de la ville.

N'oublions pas quand même qu'au mois de janvier, des choses horribles se sont passées en France. Si l'on ne traite pas ces petits problèmes journaliers qui se passent, qui entravent et pénalisent les gens, cela peut aussi... Je ne dis pas que c'est l'une des causes, mais on a aussi intérêt à s'arrêter un peu plus sur les personnes que l'on rencontre tous les jours. On ne peut pas dire à quelqu'un qui a un gros souci avec sa voiture ou autre que l'on ne peut rien faire. Je pense qu'il faudrait que l'on ait, là, une approche, parce que les gens ont des problèmes, des difficultés. Ce sont de véritables souffrances.

S'agissant de la solidarité par rapport aux autres communes moins bien loties que nous, nous pensons qu'il est bien, par les temps qui courent, d'être solidaires, peut-être que les critères, comme le disait Nora tout à l'heure, ne sont pas pertinents, mais on pourrait envisager de venir en aide aux communes rurales en difficulté ou aux communes dans lesquelles il n'y a plus d'emploi, par le système de péréquation peut-être mieux défini, je ne sais pas.

Ce sont vraiment les seules petites réserves que nous émettons. Nous trouvons ce budget excellent. Nous le voterons évidemment.

**Mme la MAIRE.** - Y aurait-il une autre intervention ?

**M. LADJICI.** - Très rapidement, en réaction à l'analyse électorale que vous faites à l'issue de cette élection départementale.

Il faut savoir avant toute chose qu'un pays comme la France ne se gère pas comme une ville. Ce n'est pas nouveau. C'est un peu plus compliqué. Des équilibres totalement différents doivent être gérés par un Gouvernement, ce qui fait qu'au niveau national, dès lors que le Parti Socialiste était au pouvoir, il y avait des résultats négatifs dans les scrutins intermédiaires. Ce n'est pas moi qui vais vous l'apprendre. Vous avez plus d'expériences et d'années de pratique que moi.

À chaque fois qu'il y a un parti au pouvoir, dans les scrutins locaux intermédiaires, il y a une sanction de cette politique.

Cette sanction traduit finalement l'attente suscitée par le Président François Hollande et son gouvernement. Les résultats que nous en aurions espérés ne sont pas au rendez-vous aussi rapidement que nous l'aurions souhaité.

Vous m'avez parlé du pourcentage du Parti Socialiste sur la ville de Chevilly-Larue. Je crois que vous avez dit 50 %.

Vous m'avez dit avoir perdu à peu près 50 % par rapport aux municipales.

**M. HERVY.** - Non, je n'ai pas parlé des municipales.

**M. LADJICI.** - Pas de problème.

Si l'on devait jouer à ce même type de jeu, si l'on devait comparer le résultat en termes de voix que vous avez atteint au premier tour aux municipales, on pourrait dire que vous perdez 34 %. On peut jouer à cela de façon interminable.

**M. HERVY.** - Je n'ai pas parlé des municipales. J'ai comparé cantonales aux cantonales.

**M. LADJICI.** - Si je devais comparer d'autres choses... On peut faire une analyse politique de Gauche parce que la Droite n'est pas là !

*Rires...*

Si l'on devait comparer des choses, le Front de gauche fait 2 700 voix aux municipales au 1<sup>er</sup> tour et 500 aux Européennes. On aurait pu se dire : on va voir débarquer tous les camarades socialistes... le Front de gauche... Ce n'est pas la lecture qu'il faut faire du scrutin.

Il y a des réalités électorales locales. Il faut comparer ce qui est comparable.

Autre observation que j'aimerais apporter à notre collègue Hadi Issahnane qui nous a en quelque sorte mis dans le même sac que l'UMP.

Il a dit : vous la Droite, l'UMP, le PS, vous faites la même politique.

Je crois, chers collègues, que vous ne m'avez pas écouté. Je vous le dis en toute sincérité. À aucun moment, je n'ai abordé le thème de la sécurité, à aucun moment. Je peux prendre votre mail et vous envoyez mon discours, vous verrez que j'ai parlé de sécurité au plan local.

Si, dans votre approche, vous pointez du doigt la politique du Parti Socialiste au niveau national, effectivement, notre pays a fait, malheureusement, l'objet d'une attaque assez meurtrière au mois de janvier 2015, effectivement, notre pays est menacé, il est sujet à des menaces que l'on connaît très bien qui sont de nature à déstabiliser le fonctionnement de notre État.

Face à ces menaces, il y a eu un déploiement de force que vous pouvez voir à la synagogue de Chevilly-Larue et à bien des endroits auprès d'équipements publics. Si vous faites référence à cela, il est normal que le Gouvernement - et si vous aviez été au Gouvernement, vous auriez fait exactement la même chose - déploie des forces de police, des forces militaires pour protéger nos concitoyens.

Je voulais apporter cette nuance pour confirmer si c'est moi qui avais mal compris ou s'il fallait analyser autre chose.

Je vous remercie.

**Mme la MAIRE.** - Hadi, pour juste un droit de retour. Je vous propose de conclure ensuite.

**M. ISSAHNANE.** - Yacine, je ne fais pas référence à la politique du Gouvernement, encore que, j'enlève ce qui s'est passé au début janvier en France, mais j'ai tout simplement pris comme référence votre programme électoral aux dernières élections municipales où le thème de la sécurité était bien en haut de vos préoccupations.

**Mme la MAIRE.** - Je vous propose que nous arrêtons, là, nos échanges autour du budget.

Ce débat suggère plusieurs réflexions.

Ce soir, vous avez pu vous rendre compte de la liberté de ton et d'expression que chacun a le droit de manifester autour de cette table. Je souhaiterais qu'il en soit donné acte. Il est possible de tenir, dans cette enceinte, un débat démocratique où chacun peut être à l'écoute des uns et des autres.

Je pense qu'il faut en donner acte parce que je crois que nous assistons à une succession de petits faits qui visent à mettre en scène, petit à petit, une posture dans cette ville, une posture de certains élus qui voudraient discréditer la parole et l'action municipale.

Je le retrouve non seulement dans cette mise en scène de départ de la salle du Conseil municipal en plein débat budgétaire sans que l'on comprenne bien la nature de la raison qui a conduit à ce choix et dans le contenu du propos.

Même si Mme Ponotchevny et ses amis ne sont plus là, je vais essayer de revenir sur un certain nombre d'éléments qui ont été donnés ou des questions qui ont été posées, de manière à restaurer une certaine clarté sur les éléments de débat, que ce soit sur les éléments de budget ou d'actualité évoqués.

Tout d'abord a été évoquée la question du centre de loisirs.

J'espère que Mme Ponotchevny lira dans le compte rendu ces quelques mots : *« je ne suis pas rédactrice en chef du Parisien et il ne m'appartient pas la responsabilité des chiffres qui sont donnés par le Parisien »*.

Ceux que je donne effectivement sont ceux à considérer soit dans les écrits soit au Conseil

municipal.

Je reprends mots pour mots, puisque nous avons adopté tout à l'heure le compte rendu de la séance précédente, ce que j'ai annoncé le 10 février dernier concernant le centre de loisirs :

*« Notre contrat d'assurance prévoit une prise en charge à 100 % du coût de reconstruction avec une franchise de 3 000 €.*

*Nous avons donc une bonne couverture aux risques.*

*Il faut toutefois attendre tous les rapports d'experts avant que ne puissent s'envisager les premiers travaux de reconstruction.*

*Les montants en jeu étant très importants, je vous rappelle que le coût de construction du centre était de 6 M€ - j'aurais dû ajouter environ, je précise donc qu'il est de 5,8 M€ - il est probable que l'assurance cherche à contourner certaines de ses obligations et à réduire ses engagements.*

*C'est pourquoi j'ai décidé de nous allouer les services d'un avocat-conseil et d'une contre-expertise technique afin de ne rien laisser au hasard dans les prochaines discussions ».*

Alors voilà, notre centre de loisirs tout neuf a effectivement été incendié. Il avait coûté 5,8 M€. Je m'étais permis une approximation dans mon propos qui était surtout axé sur le contexte, non sur le montant.

J'avais alors indiqué à la fois la bonne couverture dont nous disposons sur notre degré d'assurance mais aussi le fait que, dans ce genre de cas, et notamment lorsque les montants sont importants et élevés, le petit jeu d'une assurance est d'essayer de contourner ses obligations. Chacun d'entre nous très probablement a été confronté dans sa vie personnelle à une compagnie d'assurances expliquant, à travers toutes les petites lignes du contrat que l'on n'avait pas identifiées, que l'on n'a pas droit à un remboursement à 100 % mais simplement à quelques petits dédommagements.

J'avais tenu le propos selon lequel je maintenais l'idée que nous avons droit à un remboursement à 100 %, déduction faite de la franchise de 3 000 € mais qu'afin de nous assurer que nous ne serions pas mis en difficulté sur cette question, nous avons créé les moyens pour avoir les experts juridiques et conseils qu'il fallait.

Vous comprendrez que la responsabilité d'un Maire dans cette situation est de solliciter des partenaires si toutefois cela ne devait pas se traduire par une couverture à 100 % telle que je viens de vous le décrire.

Je tiens à souligner que la seule collectivité qui m'ait répondu à ce sujet est le Conseil général. Pourtant, ce n'est pas la seule à avoir été sollicitée.

Pourquoi j'insiste longuement là-dessus ? J'ai lu une tribune dans le précédent journal municipal qui annonçait une série d'épisodes, dans laquelle on parlait d'un constat où l'on prenait qu'un extrait de mon propos en laissant entendre - le silence ou les points de suspension sont toujours pratiques - que ce n'est pas ce qui se passerait et qu'il y aurait des suites dans les épisodes.

Alors voilà, je renvoie aux propos que j'ai tenus à l'époque, ce qui explique aussi et c'est pourquoi je reviens dessus, le courrier et l'engagement pris par le Conseil général.

Il ne suffit pas d'entretenir le flou et le trouble et de chercher à discréditer l'équipe municipale sur une question comme celle-ci. Un Maire en toute responsabilité donne non seulement les informations, mais les donne en totalité et, ensuite, crée les conditions pour que si les choses ne devaient pas se passer telles que l'on a créé les conditions pour qu'elles le soient, on puisse disposer d'un niveau de solidarité de nos partenaires.

Voilà pour le premier aspect.



Concernant les éléments du budget, s'il y a bien une chose qui ne supporte pas l'approximation, ce sont bien les éléments budgétaires et les chiffres.

Là aussi je regrette que Mme Ponotchevny et ses amis ne soient plus là pour entendre les éléments de réponse mais je ne resterai pas très longtemps là-dessus parce qu'André les a développés longuement et que l'on est tous pressés, je pense, d'en terminer avec ces éléments précis de détail du budget que nous avons par ailleurs par écrit dans nos rapports.

Toutefois, il y a une certaine mauvaise foi à regarder un chiffre en examinant qu'un pourcentage d'augmentation et en déniait le fait que, par ailleurs, doit être déduit de ce montant ce qui est prélevé de notre recette.

Je précise que le chiffre donné dans le rapport de présentation est un chiffre brut, un chiffre qui intègre déjà la baisse des dotations de l'État mais pas ce qui est ensuite prélevé dans ce qui nous est versé, à savoir les fonds de péréquation.

C'est comme un peu le salaire que l'on reçoit. Si vous avez une baisse de salaire, vous touchez moins et si vous avez un prélèvement sur votre salaire, cela tombe sur votre compte mais en repart immédiatement. Je ne considère donc pas que ce soit une somme dont on peut disposer.

Si l'on considère les éléments nets, c'est-à-dire une fois tout cela déduit, 2015 n'est effectivement pas une année où le budget se réduit en volume puisque nous passons, déduction faite de la péréquation, d'un budget de fonctionnement de 38,4 M€ à un montant de 40,3 M€. Cela intègre évidemment les mesures de précaution et de prévention que l'on avait prises depuis plusieurs années. Cela ne fait donc que traduire notre bonne gestion.

Si l'on déduisait toutes les bonnes mesures que l'on a prises pour essayer d'éviter cette situation, en réalité, on serait déjà dans une baisse du budget. Malheureusement, en 2016 et 2017, ce ne sera pas la même histoire. Nous aurons bel et bien, sauf changement dans le cadre de la loi de finances que j'appelle de mes vœux, une baisse du budget de fonctionnement.

Déduction faite du montant de la péréquation, cela correspondra à un budget prévisionnel - évidemment, tout ceci n'est que prévision, certaines choses changent, des bases évoluent, etc. à un budget réduit de 4 %, c'est-à-dire à 38,7 M€.

Ce ne sera pas le chiffre que vous trouverez dans le rapport de présentation parce que, dans ce dernier, figurera le chiffre réel que l'on aura touché sauf que de ce chiffre réel seront déduits 4,4 M€. Même chose en 2017 : 3,4 M€ une fois que l'on aura déduit les montants de la péréquation qui seront, là aussi, de 4,4 M€.

Là, on sera à une deuxième baisse, moins importante. La variation s'effectuant sur l'année précédente, en réalité, cela reste extrêmement important.

Je regrette aussi d'entendre des propos disant que l'on n'a pas eu les éléments et les chiffres d'information dans la communication, etc. Je rappelle aux uns et aux autres que nous avons multiplié les réunions d'information et de communication sur le budget dans tous les quartiers de la ville, qu'il y a eu une réunion avec les associations, que nous avons communiqué des éléments dans le cadre du débat d'orientations budgétaires qui étaient des éléments complets, toutes les informations ont été données à qui voulait bien les avoir, a fortiori aux Conseillers municipaux.

J'invite chacun, même ceux qui ont décidé de faire la politique de la chaise vide, à ressortir les éléments qui ont été donnés à ce moment-là parce que les informations y figurent.

Ce qui est certain, c'est que ce qui va se produire après 2016 est empreint d'une grande incertitude. Là où l'on peut donner des éléments prévisionnels de simulation toujours approximatifs car, pour le coup, il y a toujours des éléments qui changent d'une année sur l'autre, au fur et à mesure. Dans la composition d'un budget, on est sur du prévisionnel.

À partir de 2016 et surtout de 2017, nous sommes dans un contexte d'incertitudes, tel que les collectivités ne l'ont jamais vécu, je dis bien « jamais vécu ».

Aujourd'hui, on ne connaît pas précisément l'impact de la Métropole du Grand Paris sur les finances de la commune, ni sur ses compétences.

On connaît l'essentiel, c'est-à-dire que la ressource fiscale économique sera prélevée en amont de notre budget. On sait que l'on ne bénéficiera plus de dynamique fiscale, c'est une certitude. Cela signifie que la baisse que nous avons amorcée risque d'avoir du mal à reprendre une courbe ascendante, tel qu'on l'a fait jusqu'à présent.

Jusqu'à présent, on a toujours réussi à remonter la pente lorsque nous avons des baisses. Là, on ne disposera plus du levier fiscal sur l'impôt économique pour le faire. On ne sait pas quelle sera l'indexation de la dotation de compensation que l'on touchera en retour, ce qui est certain, c'est qu'il est peu probable que cette indexation soit comparable à l'augmentation des bases. André soulignait tout à l'heure qu'entre 2014 et 2015, on avait un effet base très important. Cela veut dire que, sans augmenter les impôts, la composition de la fiscalité locale au regard des évolutions de notre territoire s'est traduite par une augmentation en volume de nos recettes.

Demain, il n'y aura plus l'effet base, il y aura, je l'espère, une espèce d'indexation sur un indice de la même façon que ce qui existe lorsque se crée une intercommunalité avec compensation en retour, de la même façon que les compensations de l'État sont mises en œuvre en cas de transfert de compétences.

L'autre élément d'incertitude est la question de savoir si ce nouveau mode fiscal sera utilisé pour renforcer encore la péréquation. J'entends ce qui se dit autour de cette table sur la péréquation dans le camp de la majorité comme de l'opposition.

Vous avez eu deux Maires successifs en la personne de Christian et de moi-même - je ne me prononcerai pas sur Guy Pettenati car je ne l'ai pas entendu s'exprimer sur la question et, à l'époque, la question se posait dans des termes différents - qui ont toujours tenu des propos équilibrés sur la péréquation et la métropole.

Sur la péréquation, je voudrais dire deux choses. Le rôle premier de la solidarité envers les collectivités doit être assumé par l'État. C'est ce que l'on appelle la péréquation verticale. Aujourd'hui, tout est déployé pour faire augmenter la solidarité entre les collectivités et baisser la péréquation verticale.

Je vous indique qu'au moment où la décentralisation a été mise en place dans les années 80, c'était l'inverse qui avait été pensé, c'est-à-dire que, lorsque l'on considérait des compétences à des collectivités, il était normal de garantir à chacune d'entre elles un niveau minimal de fonctionnement pour s'assurer qu'elles pourraient mettre en œuvre ses compétences. La fiscalité devait être des recettes, les tarifs, les produits des services, qui devaient permettre ensuite de travailler les marges de manœuvre des équipes municipales de manière à avoir des projets adaptés aux besoins locaux et aux projets des populations. Mais c'est à l'État d'assurer la solidarité et donc d'avoir un rôle d'égalisation des moyens d'agir des collectivités.

Il est bien facile de réduire massivement les dotations de l'État et de dire qu'il faut augmenter massivement les outils de péréquation.

Que la ville de Chevilly-Larue contribue à alimenter un fonds de péréquation, considérant que certains éléments de nos recettes ne sont pas le fruit seul du travail local, d'accord, on n'a jamais dénié cette question, jamais. Mais là on atteint des niveaux pharamineux, qui contribuent à prendre le fruit du travail mené au cours des dernières années. Cela a représenté des efforts de faire implanter des entreprises sur la commune. Cela a été des efforts de mener toute la politique que l'on a menée, de chercher à prendre le fruit de ce travail pour le mettre dans un pot commun pour

compenser le recul de l'État. C'est face à cela que l'on manifeste un désaccord.

Sur cette question, il a été reproché à l'équipe municipale de dresser un tableau bien sombre, je crois être fidèle aux propos qui ont été tenus. Nous ne sommes pas les seuls à dresser ce tableau bien sombre et, somme toute, dans toute leur diversité politique, un grand nombre d'institutions s'est exprimé dans la dernière période pour dire combien il y avait urgence et problème sur la baisse des moyens des collectivités.

L'association des Maires de France, dans sa motion, pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État, n'a pas été adoptée que par des élus communistes, n'a pas été adoptée non plus que par des élus UMP. Elle a été adoptée par des élus de tout le prisme politique républicain. Elle dit très précisément que les collectivités locales risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

Je ne refais pas la lecture de la motion, vous me le pardonnerez.

L'association des Petites Villes de France, dans un courrier adressé à tous les Maires, signé de Pierre Jarlier, le 1<sup>er</sup> vice-Président des sénateurs du Cantal, Maire de Saint-Flour UDI, et par Olivier Dussopt, le Président de l'association en question, Député de l'Ardèche, Maire socialiste d'Annonay, dit : « *au nom de l'ensemble des Maires du bureau de l'association des Petites Villes de France, nous souhaitons vous faire part de la situation difficile dans laquelle se trouve un très grand nombre de Maires de petites villes face à la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales.*

*Leur situation est d'autant plus préoccupante que cette baisse est programmée sur 3 années et doit se poursuivre jusqu'en 2017. D'après un rapport sénatorial confirmé par nos propres simulations et retours de terrain, à l'horizon 2017, une petite ville sur deux, « pourrait se trouver dans une impasse financière avec une incapacité à garantir un équilibre budgétaire ».*

Ce sont deux exemples qui donnent à voir le fait que nous ne sommes pas alarmistes gratuitement sur cette question, que nous manifestons de sincères et légitimes inquiétudes.

Sur la question de l'austérité, j'ai vu dans les décisions précédentes, au niveau national comme au niveau local, depuis plus de 2 ans, des mesures, que l'on appelait d'ailleurs la RGPP, qui ont conduit à réduire les effectifs des fonctionnaires et donc des services publics. En France, aujourd'hui, nous avons des témoignages de personnels des hôpitaux qui disent que cela craque dans tous les sens.

Il n'y a plus assez de fonctionnaires au service des urgences, dans les écoles. Nous allons écrire pour soutenir une initiative de parents d'élèves à Pasteur et à Pierre et Marie Curie parce que les enseignants, en arrêt maladie, ne sont pas remplacés.

Les problèmes que l'on peut constater de manière générale dans notre société, le fait d'avoir moins de service public pour les résoudre, cela aussi, c'est une vraie question. On parlait du nombre de fonctionnaires de police tout à l'heure, cela aussi, c'est une vraie question.

Je veux bien que l'on me dise qu'il ne faut pas dresser un tableau sombre de la situation et que l'on ne peut pas nous comparer à la Grèce et à l'Espagne, d'accord, on n'est pas la Grèce ni l'Espagne, mais on ne peut pas manquer de constater cette politique d'austérité qui, malgré tout, continue depuis plusieurs années qui, après avoir frappé de plein fouet, des administrations nationales frappent aujourd'hui les collectivités locales. C'est la suite de l'histoire.

On ne peut pas faire comme si cela n'existait pas. Si cela ne s'appelle pas de l'austérité, je ne sais pas ce que c'est.

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas une politique de développement local et de développement de l'emploi.

D'ailleurs, je prendrai aussi appui sur une lettre publique de Philippe Laurent, UDI, Maire de Sceaux, suite à l'annonce par le Gouvernement qui se félicitait d'une baisse du déficit public.

Il titre : « *déficit public en baisse et si c'était une mauvaise nouvelle ?* »

Je tiens à attirer votre attention sur le fait que Chevilly-Larue va avoir une baisse de son autofinancement au cours des prochaines années et donc une baisse de sa capacité d'investissement.

Somme toute, nous ne sommes pas les plus mal lotis et nous ne serons pas confrontés aux mêmes difficultés que certaines communes d'Île-de-France ou de France.

Ce que l'on peut constater, c'est que, d'ores et déjà, les déficits annoncés en baisse se traduisent en réalité par de la dépense d'investissement en moins dans les comptes de la Nation. Super ! Les résultats sur l'emploi vont être formidables et les résultats, en conséquence, sur les chiffres de déficit public de la Nation vont être en aggravation.

Cela relève bien d'un choix politique fondamental. On ne peut pas d'un côté se revendiquer de valeurs de solidarité, de développement et d'emploi et, de l'autre, continuer à soutenir et à promouvoir une politique qui tire vers le bas sur ces questions. Cela pose une question fondamentale. J'en appelle vraiment à la réaction de chacun.

J'ai commencé à évoquer tout à l'heure un deuxième point. J'entends dans les propos tenus sur la question métropolitaine des termes qui me paraissent éloignés des propos qui se sont tenus autour de cette table.

On voudrait tendre à faire croire que nous portons l'idée que nous serions un village gaulois qui chercherait à rester dans son coin et à travailler avec personne. On n'a jamais dit cela.

Nous sommes une ville motrice, de coopération intercommunale à l'échelle du Grand Orly. Nous portons un contrat de développement d'intérêt intercommunal à l'échelle de ce grand territoire. Nous participons activement depuis des années à toutes les réunions concernant la métropole parce que nous sommes intimement convaincus qu'il y a des éléments, qu'il y a un fait métropolitain et des éléments qu'il faut examiner ensemble.

Bien évidemment qu'il y a des enjeux qui ne peuvent pas s'examiner simplement à l'échelle de la commune dans une grande agglomération qui est une région capitale avec cette ville de Paris qui, juste à côté de nous, entraîne un effet massif et d'urbanisation et de développement économique autour d'elle.

Jamais personne n'a dit le contraire. Jamais personne.

Nous disons que cette prise en considération du fait métropolitain doit se faire dans le respect des collectivités locales voisines, dans le respect de la démocratie locale et en maintenant une autonomie de fonctionnement des collectivités.

La façon dont la métropole se met en place est une recentralisation et une politique de baisse du service public qui est en train de s'organiser. C'est cela que nous condamnons.

Nous n'avons jamais dit que nous étions contre l'idée de travailler avec nos voisins, jamais. Il faut veiller à ne pas caricaturer trop les propos.

Je voudrais conclure mon intervention sur quelques éléments positifs. Oui, nous aurons une baisse progressive de l'autofinancement.

Concernant la dette, je rejoins ce qu'a dit André, nous avons une dette qui n'est ni basse ni élevée. Nous avons une très bonne capacité de désendettement. Peu de collectivités peuvent se prévaloir d'avoir moins de 6 ans pour rembourser sa dette à travers sa capacité d'autofinancement.

Il faut savoir prendre les indicateurs qui conviennent.

Nous n'avons pas d'emprunts toxiques. Cela a été dit, je n'y reviens pas. Je tiens à insister, parce que personne ne l'a fait, sur le choix fondamental que nous avons pris de n'augmenter que très modérément la fiscalité locale.

1 %, c'est très modéré. Il est essentiel de le faire cette année puisqu'à partir de l'année prochaine toute augmentation ne concernera que les ménages et non plus l'impôt économique. Il est donc important de le faire cette année, mais 1 %... Je ne suis pas certaine que beaucoup de collectivités autour de nous le fassent. Personne n'a souligné cela dans les propos critiques. Entendez par critique qu'elle peut être positive ou négative.

Quand je compare à certaines villes du voisinage, je constate qu'une ville comme le Perreux augmente les impôts de 6 %. L'Haÿ-les-Roses n'a pas encore dit ce qu'il allait faire, mais a commencé à annoncer au DOB qu'il allait falloir trouver 1 M€ suite à la baisse des dotations de l'État. La ville de Nogent les augmente de 3 % et Créteil de 1,5 à 2 %. Ce n'est pas encore annoncé pour Villejuif mais un certain nombre de décisions annoncées aux DOB sont inquiétantes.

**M. HERVY.** - Rungis, c'est 20 %.

**Mme la MAIRE.** - Je n'en aurais pas parlé parce que je n'avais pas la confirmation précise, mais c'est ce que j'ai entendu dire. Cela paraissait tellement élevé...

**M. HERVY.** - Et la conseillère départementale UMP a levé la main pour dire qu'elle était d'accord.

**Mme la MAIRE.** - Eh bien ! nous ne faisons pas ce choix. Le budget que je soumetts aux voix ce soir est un budget qui, malgré cette situation financière difficile, est tout à la fois responsable, mais volontaire et en capacité de maintenir en l'état actuel des choses et, toutes choses égales par ailleurs, un haut et bon niveau de service public local, bon pour les gens.

Une dernière parenthèse, c'est ce niveau de service public local qui est la meilleure garantie contre les dérives qui peuvent être constatées dans les quartiers et je renvoie les uns et les autres au contenu de notre contrat local de prévention de la délinquance que nous allons signer le 17 avril prochain qui, je crois, parlera pour lui-même sur les moyens et les efforts que l'on déploie pour résoudre les problèmes qui ont été évoqués, que personne ne dénie mais que personne autour de cette table ne devrait utiliser à mauvais escient.

Je vais maintenant mettre aux voix ce budget.

**☛ VOTE : LE BUDGET EST ADOPTE, MOINS 3 VOIX CONTRE (M. KOMOROSWKI, MME DAPRA, M. LADJICI)**

#### 1.2 - Vote du taux des quatre taxes locales - Année 2015

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

Les taux des 4 taxes pour l'exercice 2015 sont fixés comme suit :

- la taxe d'habitation : 14,97 %,
- la taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,66 %,
- la taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 33,91 %,
- la cotisation foncière des entreprises : 28,45 %,

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions ?....

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

**☛ VOTE : LE BUDGET EST ADOPTE, MOINS 3 VOIX CONTRE (M. KOMOROSWKI,**

**MME DAPRA, M. LADJICI)**

**Mme la MAIRE.** - Nous ne saurons pas pourquoi. Merci à vous.

1.3 - Vote du budget primitif annexe d'assainissement 2015

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☛ **VOTE : LE BUDGET EST ADOPTE, MOINS 3 VOIX CONTRE (M. KOMOROSWKI, MME DAPRA, M. LADJICI)**

1.4 - Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Année 2015

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☛ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

1.5 - Attribution de subventions aux associations

**M. LO FARO.** - *Présentation...*

Je regrette que nos collègues soient partis parce que je voudrais rappeler ce que nous savons déjà. S'agissant du travail accompli dans les 5 commissions lorsqu'on a évoqué les petites associations, nos collègues ont pris toute leur part au débat. Tous ont pris part à notre réflexion commune et tout ce qui a été adopté à l'unanimité dans nos commissions l'a été par nous.

Je regrette leur départ car cela aurait pu permettre de continuer notre débat.

Je voudrais remercier toute l'équipe du secteur associatif en commençant par Patricia, Véronique et Ruben qui connaissent leur sujet sur le bout des doigts. Je voulais leur faire un grand bravo car ils me permettent de mener à bien la délégation que m'a confiée Mme la Maire.

Dernière chose, c'est la première année que je participe en tant que Maire-adjoint à la vie associative, c'est un débat riche que nous avons eu, un débat très fourni et je me félicite, je le dis sans flagornerie, de la qualité des débats que nous avons eus en commission.

**Mme la MAIRE.** - Merci.

Y a-t-il des questions ou des remarques ?....

Je précise que, dans l'ordre du jour, certaines associations ont été mises ailleurs parce que les Présidents ne prennent pas part au vote.

Sur ces délibérations, sauf erreur de ma part, tout le monde peut prendre part au vote.

☛ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Je vous remercie et les associations chevillaises également.

1.6 - Attribution de subventions à l'association Centre culturel de Chevilly-Larue

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**Mme la MAIRE.** - Nous noterons bien qu'une personne n'a pas pris part au vote.

(Mme Lazon)

1.7 - Attribution de subventions à l'association culturelle sociale et familiale (ACSF)

**Mme la MAIRE.** - Patrick, tu n'as pas le droit de prendre part au vote.

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

Je signale au passage qu'il y a 0 % d'augmentation du fonctionnement.

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

M. Blas ne prend pas part au vote.

1.8 - Aide d'urgence en faveur des populations victimes du cyclone Pam dans l'archipel du Vanuatu

**Mme la MAIRE.** - Vous avez tous vu les ravages causés par ce cyclone.

Nous avons l'habitude de manifester notre solidarité lorsque de telles catastrophes touchent les populations qui sont dans des pays qui n'ont pas les moyens de faire face à ces catastrophes.

Je vous soumetts l'idée d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € aux organismes habituels auxquels nous donnons dans ces cas-là que sont le Secours Populaire Français, le Secours Catholique et la Croix Rouge française. Cela correspond à une somme totale de 4 500 €.

Y a-t-il des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**Mme la MAIRE.** - Merci pour eux.

**2 - COMMISSION DE COORDINATION DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL ET DE LA RESTAURATION MUNICIPALE**

2.1 - Adhésion à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL)

**Mme LAMRAOUI-BOUDON.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

2.2 - Signature de la convention 2015 avec l'école des Gardes à cheval de Soissons

**M. BLAS.** - *Présentation...*

Cette délibération verra, dès demain, le retour de nos chevaux et, avant la fin de la semaine, leur présence dans les rues de la ville.

Je vous en remercie par avance.

**Mme la MAIRE.** - Des questions ou des remarques ?....

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

**☛ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE, MOINS 3 ABSTENTIONS (MME DAPRA, M. LADJICI, M. KOMOROWSKI)**

### **3 - COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### 3.1 - Signature de la charte de partenariat avec la Maison de l'Environnement d'Aéroport de Paris

**M. TAUPIN.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Cela signifie que nous travaillons avec nos voisins ?

**M. TAUPIN.** - Absolument. C'est un exemple.

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions ?....

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

**☛ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### 3.2 - Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation d'un quai de déchargement impasse du soleil

**M. ROUX.** - *Présentation...*

**M. HERVY.** - C'est la première fois qu'un parlementaire nous saisit de la possibilité de financer un projet sur sa réserve. C'est évidemment un geste appréciable. Je crois que l'on a d'autres parlementaires sur le territoire.

Il ne serait pas mal de savoir ce qu'ils font de leur réserve parlementaire ou, à défaut, qu'ils veuillent bien nous dire si l'on peut être intéressé à des projets qui retiendraient leur attention éventuellement.

**M. NOURRY.** - Il faudrait le dire aux absents !

*(Départ de Mme Dapra à 21 h 50.)*

**M. LADJICI.** - Un petit éclairage, depuis peu, on a accès à la distribution de la réserve parlementaire.

Si vous regardez bien, vous allez vous rendre compte que la personne à laquelle je pense, à savoir le Député de la circonscription, a contribué à un certain nombre d'associations chevillaises. C'est quelqu'un d'ouvert. Il ne faut pas hésiter à le solliciter. S'il vous dit non, on en prendra acte.

**M. HERVY.** - Quelles associations ?

**M. LADJICI.** - Vous allez sur Internet. Il y en a pas mal sur Chevilly-Larue. Vous avez 94 citoyens. Vous avez la liste de la distribution de sa réserve parlementaire.

Je croyais que vous le saviez.

**Mme la MAIRE.** - En tout cas, il ne nous en a pas avertis. Il n'y a pas eu de notification.

Je mets aux voix.



➤ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**4 - COMMISSION DE LA CULTURE, DES JUMELAGES, DES FETES ET CEREMONIES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

4.1 - Approbation du projet de coopération 2015 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie

4.2 - Approbation du projet de coopération 2015 au bénéfice de la commune de Yen Bai au Vietnam

4.3 - Signature de la convention relative à la réalisation de projets extrascolaires à Victoria en Roumanie

**Mme la MAIRE.** - Je propose que Jean-Paul Homasson les présente ensemble.

**M. HOMASSON.** - En préambule, le budget des relations internationales est stable. En fait, pour les 3 villages partenaires qui sont Dieuk en Mauritanie, Yen Bai au Vietnam et Victoria en Roumanie, c'est une prorogation des actions déjà en cours en faveur des enfants et dans le domaine sanitaire.

La seule différence vient peut-être pour la Roumanie où l'on nous a proposé de soutenir trois projets extrascolaires assez intéressants, orientés très écologie :

- Un Diorama qui est une représentation en miniature du relief et de la végétation de la campagne du côté Fagaras,
- la mise en place de champs de myrtilles et autres végétations,
- l'étude des phénomènes physiques et chimiques sur la végétation de la région de Victoria.

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions sur ces trois conventions qui reprennent par ailleurs les projets de coopération que l'on développe depuis plusieurs années.

Je mets aux voix ces délibérations.

Je mets aux voix.

➤ **VOTE SUR LA DELIBERATION 4.1 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

➤ **VOTE SUR LA DELIBERATION 4.2 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

➤ **VOTE SUR LA DELIBERATION 4.3 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

4.4 - Demande de subvention au titre du Contrat Territoire Lecture pour l'année 2015

**Mme LAZON.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Des questions ?....

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

➤ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**5 - COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DES SOLIDARITÉS ET DE LA PRÉVENTION SANTÉ**5.1 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à une école de chien guide

**Mme RIGAUD.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Pour ceux que cela intéresse, le chien en question s'appelle India. C'est un magnifique Flat-Coated. Nous pourrons le croiser dans les rues de la ville à partir du 7 avril. Il sera en stage à domicile entre le 7 et le 10 avril puis entre le 13 et le 17 avril. Il y aura ensuite une phase d'adaptation avant d'être à domicile.

Des questions ?....

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

➡ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Mme la MAIRE.** - Je vous en remercie pour la personne en question que chacun aura reconnue.

Nous arrivons au terme de notre ordre du jour.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il des questions diverses ?....

*(Aucune.)*

Je clos la séance.

*(La séance est levée à 22 heures.)*